ABONNEMENTS
Edition quotidienne par la poste, 3.00
Edition hebdomadaire..... 1.50

TELEPHONES
RIDEAU 514 RIDEAU 515

LE DROIT

PUBLIE PAR
Le Syndicat d'Oeuvres Sociales
LIMITEE

BUREAUX
ANGLE DES RUES GEORGES ET DALHOUSIE, OTTAWA, ONT.

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

7ème ANNEE — No 55 EDITION QUOTIDIENNE — OTTAWA, MARDI, 4 MARS 1919 2 SOUS LE NUMERO

LES ÉCOLES NATIONALES

Nous avons vu, hier, à quoi tendait l'amendement à la constitution du Canada dont M. Edwards, député de Frontenac, a donné avis à la Chambre des Communes et qui pourrait bien soulever un débat si il n'est pas retranché du feuilleton de la chambre.

Il s'agit maintenant de se demander: **Pour qui et pourquoi** cette motion d'amendement de la constitution?

Comme on l'a vu, c'est afin de placer le gouvernement fédéral au-dessus des gouvernements provinciaux en matière d'éducation et lui octroyer le pouvoir d'établir un système d'écoles nationales qui seraient exactement les mêmes dans toutes les provinces. auraient des instituteurs de même compétence et de même esprit, se serviraient des mêmes livres de classe et enseigneraient les mêmes matières de la même façon, à la même heure.

Pour que le gouvernement fédéral obtienne de tels pouvoirs, il faut qu'ils lui soient accordés par le gouvernement impérial et c'est pour cela que la proposition de M. Edwards est devant la Chambre des députés et sera peut-être discutée.

Nous savons de bonne source que M. Edwards n'a pas l'intention ni l'espoir de faire adopter sa motion, sentant qu'elle ne sera pas appuyée par le gouvernement. Cependant, il désire provoquer une discussion qui ferait le partage des sentiments et indiquerait la force respective des groupes favorables et défavorables à cet amendement. A la fin du débat, si les chances de succès étaient moindres que les chances de défaite, il retirerait la motion, quitte à la présenter de nouveau à une session subséquente.

x x x

Cependant, en dehors des considérations de succès pour la session actuelle, M. Edwards a clairement exprimé l'opinion, à qui veut le savoir, que sa détermination et celle d'un groupe de ses amis, sont d'exercer toute la pression dont ils disposeront pour amener l'adoption d'un tel amendement.

Il est donc important de savoir quels sont ceux contre qui cet amendement est dirigé par son auteur. Est-ce pour la minorité protestante de la province de Québec qui a toujours été satisfaite de son sort, qui jouit de l'autonomie scolaire la plus absolue et de la plus grande somme de liberté qu'on puisse assurer à une minorité?

Ce serait contre elle si le système d'écoles nationales devait être différent dans son existence et dans son programme, des écoles protestantes de la province de Québec. Non, si ce système doit concorder dans toutes ses parties essentielles avec les écoles actuellement existantes.

Or, il est impossible de ne pas voir dans cette motion Edwards, la conséquence naturelle de la campagne constante de l'"Orange Sentinel" et de plusieurs autres journaux, de tous les Orangistes et de plusieurs autres protestants en faveur du principe archiboche "One flag, one school, one language, one religion".

Ce drapeau unique, c'est le drapeau anglais; cette école unique, c'est l'école neutre, obligatoire et gratuite (?); cette langue, c'est l'anglais; cette seule religion, c'est le protestantisme.

Ceci étant posé, il est facile de voir contre qui on dirige le coup, il est facile de distinguer la victime; il est facile de comprendre le but qu'on veut atteindre.

On veut écraser d'un seul coup toutes les minorités françaises et catholiques qui ont encore conservé quelques brides de liberté et quelques lambeaux de droits et porter un coup de mort à la province de Québec. D'ailleurs, l'auteur de la résolution ne se gêne pas pour le dire.

x x x

De toute la Confédération, il n'y a qu'une seule province qui soit réellement française de langue et catholique de religion, C'est, pour ces gens, une tache honteuse dans le pays et c'est la source de force où les minorités diverses vont puiser continuellement pour résister à l'assimilation anglaise et à la protestantisation.

Dans toutes les autres provinces, la minorité catholique, qu'elle soit française ou anglaise, a eu à subir des assauts et chaque combat a laissé entre les mains de l'ennemi des lambeaux de droits de telle façon que, dans l'Ontario surtout, les droits et l'influence des parents dans l'éducation des enfants sont réduits à leur plus simple expression et que les écoles sont rien autre chose qu'un département du gouvernement qui les dirige à son goût, sans s'occuper des sentiments intimes des parents ni de leurs désirs clairement exprimés.

Cependant, en Ontario, les catholiques ont encore leurs écoles séparées et il existe un certain nombre d'écoles bilingues. Ce sont des écoles catholiques et ces écoles bilingues qui offensent violemment les sentiments patriotiques de M. Edwards.

Malheureusement pour la province d'Ontario, se dit M. Edwards, si la province de Québec reste ce qu'elle est, il sera totalement impossible d'effacer ces écoles catholiques et françaises des comtés adjacents et dans tous les groupements considérables qui se prévaudront de la constitution et seront appuyés par la province de Québec.

x x x

Il ne reste donc qu'un seul moyen à M. Edwards. C'est de faire amender la constitution de telle façon que la province de Québec se trouvera elle-même privée de ses écoles catholiques et françaises et devra se plier, de par la volonté de la majorité, à accepter des écoles "neutres, anglaisses et obligatoires".

De cette façon, la race française et la religion catholique seraient privées du moyen le plus efficace de se sustenter et de continuer leur oeuvre dans le pays. De cette façon, le Canada pourrait recueillir intacte l'héritage honteux d'oppression et de barbarie que l'Allemagne ne peut plus employer contre les petits peuples et les minorités. De cette façon, l'Orangisme qui trouve sa raison d'être dans la lutte contre le catholicisme par la lutte contre le français, triompherait, aurait atteint son but et pourrait célébrer cette victoire en chantant la gloire du "fair play" britannique.

Heureusement, M. Edwards est un personnage connu. Sa réputation est répandue dans tout le pays et les représentants des diverses provinces ne sont pas encore murs pour faire le jeu de cet individu dangereux.

Le scandale du "scrap of paper" allemand est encore trop présent à la mémoire de tous pour qu'on ose se rendre coupable, au Canada, d'un crime encore plus odieux. Il y en a déjà trop eu.

J.-Albert FOISY.

Au jour le jour

Nos revues

L'"Action Catholique" demande à tous nos hommes de profession, à tous ceux qui tiennent antichambre, de placer de préférence sur les tables de ces pièces des publications canadiennes-françaises, françaises, ou pour le moins catholiques. Après avoir parlé de cette mauvaise manie de presque toujours donner aux clients qui attendent, de la lecture anglaise, protestante et souvent, tout simplement bête, elle ajoute:

"Et c'est ainsi qu'on sacrifie au snobisme, qu'on fait de la publicité à des revues sans valeur, au moins pour nous, qu'en plein pays canadien-français, on affiche partout de l'anglais, et qu'on se fait passer pour anglais, qu'on fait l'affaire des ennemis de notre langue, qu'on concourt à l'expansion d'idées sottes, fausses, qu'on évite d'encourager de nos excellentes publications de langue française du Canada et de la France. Et tout cela, soit par snobisme, soit faute de penser plus loin que le bout de son nez! Soyons donc patriotes autrement qu'après un banquet et dans les ronronnantes périodes des discours de la Saint-Jean-Baptiste. Soyons donc logiques, une bonne fois. Aidons-nous donc nous-mêmes en aidant les nôtres. Il y a pourtant assez de nos ennemis pour faire la guerre à notre langue, à notre esprit français. Pourquoi leur prêter main forte. C'est ce que font, à leur insu, ceux qui n'ont que de telles lectures à offrir à leurs clients. Et on s'étonne ensuite de constater l'expansion des idées anglo-américaines et protestantes: mais on nous en imprègne partout."

Si nous n'encourageons pas et ne propageons pas nos revues et journaux français, qui les propagera, les encouragera pour nous? C'est une erreur de croire qu'un client, qu'un protestant même, entrant chez un professionnel canadien français et catholique, va l'admirer plus s'il ne voit dans la salle d'attente que des revues anglaises ou protestantes. Il aurait, au contraire, bien meilleure opinion de lui s'il se montrait toujours ce qu'il est. un Canadien français et un catholique.

Les chemins de fer

Le "Montreal Star" s'est énergiquement prononcé, ces jours derniers, contre la nationalisation des chemins de fer parce que ce serait commettre "une folie qui nous conduirait aux bords mêmes de la ruine financière". "Au nom de la sécurité nationale", dit-il, "au nom du bon sens pratique, que le peuple du Canada, ordonne une halte dans cette course folle! Nous avons déjà sur les bras le Transcontinental National qui devait coûter $13,000,000 et qui déjà a coûté dix fois cette somme, alors que la mise en exploitation par le gouvernement ne fait que commencer. Nous avons l'énorme bévue du Nord Canadien avec ses possibilités sans nombre de nouveaux gaspillages qui est un fardeau du jour et l'effroi de nos nuits. Nous avons l'Intercolonial avec son expérience lamentable."

Il donne ensuite la nationalisation temporaire des chemins de fer américains en exemple, elle qui fut un fiasco financier parfait. Les taux ont été augmentés d'une manière considérable et cependant, l'administration se voit obligée d'accuser un déficit de deux cent cinquante millions et une perte quotidienne d'un million. Il ne serait évidemment pas prudent de se lancer dans une entreprise aussi hasardeuse d'autant plus qu'il est toujours dangereux de tout faire diriger par l'Etat.

Le Français

M. l'abbé Etienne Blanchard, auteur du Dictionnaire du Bon Langage, des Jeux de cartes du Bon Langage, de 2,000 mots bilingues par l'image, de La bonne logeuse, de En garde, de En français, de 1,000 mots illustrés, vient de publier un nouveau volume intitulé: Le bon français en affaires. Comme les volumes précédents, ce dernier travail a pour but de nous faire mieux parler notre belle langue française en y faisant disparaître tous les mots anglais et les anglicismes qui la déparent. En voici la table des matières:

"Soignons notre langue. Usage du français. Le français et l'annonce. Le français et les marques de fabrique. Le français et l'affichage. Têtes de lettres et cartes d'affaires. Observations typographiques. Le français et la loi. Dissemblances anglo-françaises dans la correspondance. Mots anglais francisés. Traductions mal faites. Quelques questions. A travers les mots."

C'est un volume qui devrait se trouver dans tous les foyers canadiens-français parce que partout, il est appelé à faire du bien. Il se vend 35 sous; franco 40 sous, chez l'éditeur, Eglise Saint-Jacques, 331, rue Ste-Catherine est, Montréal, ou dans les librairies.

UNE GRÈVE AU PORT DE NEW-YORK

LLOYD GEORGE ET SA FAMILLE

Photographie récente de M. Lloyd George, premier ministre d'Angleterre, avec sa femme et sa fille.

AVERTISSEMENT AUX PETITS PEUPLES.

Londres, 4.—(Dépêche de la Presse Associée).—Le premier ministre parlant, hier soir, à un banquet festival à Welsh, a déclaré qu'il espérait être à Paris avant quarante-huit heures.

Le premier ministre a mit les petites nations en garde contre les fautes des grands empires, c'est-à-dire la tendance à s'annexer des territoires habités par des populations qui ne sont pas de leur race.

"Ceci est la plus grande erreur que peut faire un peuple grand ou petit", a-t-il déclaré.

Des accusations.

La Commission du Service civil, et son secrétaire, ont été hier en Chambre, l'objet de violentes attaques. Des accusations graves ont été portées contre eux et on a même demandé le renvoi du secrétaire. Nous sommes pour notre part incapable de juger la conduite de cette Commission du Service civil. Elle peut avoir ses torts, même graves, mais les accusations portées hier sont loin de nous impressionner pour la bonne et simple raison qu'elles ont été portées par M. Hocken, ancien maire de Toronto et rédacteur de l'"Orange Sentinel". Nous sommes si habitués, nous Canadiens français et Catholiques, à être l'objet d'attaques absolument injustes de la part de cet homme et de cette feuille que pour nous, le seul fait d'être critiqué par ces gens, constitue presque un certificat de bonne conduite. La Commission peut avoir ses torts, disions-nous, mais pour que ces accusations deviennent sérieuses, il faudra qu'elles soient portées par d'autres.

Une faute.

Le premier ministre anglais, parlant hier soir à Londres, a averti les petites nations du danger qu'elles courent à vouloir imiter les grands empires dans la recherche d'annexion de territoires qui ne leur reviennent pas. "C'est une fatale erreur pour tout peuple, dit-il, grand ou petit". Voilà une déclaration qui pourrait certainement donner lieu à des réflexions fort intéressantes, si nous vivions en des temps normaux.

Il sera occupé.

Le président Wilson n'aura pas beaucoup de temps libre ce soir au cours de sa visite à New-York. Il devra parler au théâtre Metropolitain, avoir un entretien avec l'ancien président Taft, recevoir une délégation de suffragettes qui le prieront de convoquer une session extraordinaire du congrès pour décider du suffrage féminin; une délégation des ouvriers pour demander la liberté de Thomas Mooney; et une délégation irlandaise qui lui demandera de se faire l'avocat de l'autonomie de l'Irlande à la conférence de la paix. Le théâtre peut loger 3,926 personnes et on avait déjà reçu hier soir près de 300,000 demandes d'admission. Ce n'est certainement pas une sinécure que d'être le "pape laïque et le chef d'un grand pays.

LES COREENS

Les Coréens veulent comme tout le monde l'application des grands principes posés devant l'univers par le président des Etats-Unis et avoir le droit de décider eux-mêmes quel gouvernement ils se donneront à l'avenir. Ils ont formé un parti de l'indépendance qui s'adresse au président Wilson et lui demande de prendre leur cause sous sa protection à la conférence de la paix. Les Coréens ne sont pas les premiers à demander ainsi leur indépendance. Il était évidemment plus facile d'énoncer le grand principe de libre détermination des petites nationalités que de le mettre en pratique.

T. P.

SUICIDE DU CHEF DES ROYALISTES

Lisbonne, 4. — Des voyageurs arrivant de Tuy, Espagne, à Lisbonne, rapportent le suicide de Henrique de Paiva Couceiro, chef de la récente révolte monarchique en Portugal.

Senor Couceiro a été à la tête de trois révoltes monarchiques qui n'ont pas eu de succès durant ces 8 dernières années. Dans l'automne de 1911, Couceiro envahit le nord du Portugal, mais ses efforts furent vains. En juillet 1912, il commença un autre mouvement monarchique, mais il fut arrêté et condamné à six ans d'emprisonnement. Il fut libéré en 1915 et on n'entendit par parler de lui jusqu'au 20 janvier 1919, alors qu'il commença une révolte royaliste dans le nord du Portugal. Durant quelques jours, ses forces gagnèrent le contrôle d'Oporto et de plusieurs autres villes dans le nord du Portugal.

Les forces républicaines réussirent à écraser ce mouvement le 15 février. Couceiro disparut le 18 février, et on dit qu'il alla en Espagne.

Seize mille employés quittent l'ouvrage à six heures ce est virtuellement suspen matin — Le trafic du port du — Les grévistes demandent une augmentation de salaire de 30 pour cent.

JOURNEE DE 8 HEURES

New-York, 4. — (Dépêche de la Presse Associée.) L agrève des 16,000 employés du port de New-York, qui a été suspendue le 1er janvier, à la demande par cablogramme du président Wilson, a été reprise à six heures aujourd'hui, et à ce moment, le trafic a été virtuellement suspendu, d'après un communiqué émis par les officiers de l'union.

Une seule ligne de traversiers était en opération sur la rivière du Nord. La grève a été commandée hier par le conseil exécutif de l'affiliation des employés de marine, après une semaine de négociations d'après les conditions de la décision de M. Everet Macy, arbitre de la commission de travail de la guerre. Les grévistes demandent une augmentation de salaire représentant une moyenne de 30 pour cent et une journée de huit heures.

STATISTIQUES SCOLAIRES A QUEBEC

Québec, 4. (Dépêche de la Presse Associée.) — La Commission des Ecoles Catholiques de Québec a préparé des statistiques sur l'assistance scolaire dans les 60 écoles sous sa juridiction dans la cité.

Le nombre des enfants est de 14,659 et l'assistance est de 85 pour cent.

On annonce que l'on va faire le recensement de tous les enfants d'âge d'aller à l'école dans la cité, et la Commission sera ensuite en mesure de donner des statistiques irréfutables sur l'assistance scolaire.

La Commission a décidé hier soir d'appeler des soumissions pour la vente de débentures rachetables à des périodes variant de dix à trente-cinq ans.

EMILE COTTIN NE REGRETTE PAS SON CRIME

Paris, 4.—(Dépêche de la Presse associée.)—Emile Cottin, qui blessa dernièrement le premier ministre Clemenceau en faisant feu sur lui, comparaîtra devant la cour martiale le 14 mars prochain.

Le capitaine Bouchardon, président de la cour militaire de Paris, a continué hier après-midi l'interrogatoire de l'assaillant du premier ministre.

Cottin a de nouveau affirmé que l'assassinat était prémédité depuis plusieurs mois. Il a ajouté que s'il n'avait pas été arrêté, il aurait mis d'autres balles dans son revolver et aurait continué à tirer.

UN INCENDIE A CLARKSTOWN

Un incendie regrettable a eu lieu dimanche soir dernier à Clarkstown et a détruit entièrement la propriété de M. Joseph Stang, située à quelques pertes seulement de l'église St-Charles.

On ne connait pas l'origine du feu, mais ce qui est déplorable et ce qui aurait pu conduire à une catastrophe bien plus grande encore c'est que l'eau manqua juste au moment où les pompiers esperaient se rendre maîtres du feu.

Si cette maison eut été située plus près des maisons avoisinantes. il est plus que probable que ce manque d'eau eut conduit à une conflagration de toute la ville.

La propriété de M. Stang fut détruite de fond en comble. Les pertes ne sont presque pas couvertes par les assurances.

LETTRE PARLEMENTAIRE

Le commerce canadien et le gouvernement anglais — La faillite de la Commission du Service Civil — Vives critiques de M. Fournier contre le gouvernement unioniste — Une lettre du général Pau à M. Ethier.

Ottawa, le 3 mars 1919.

La séance d'aujourd'hui a offert peu d'intérêt. La discussion sur le discours du trône a continué, et il ne s'est rien dit de bien nouveau. M. Hocken n'a pas parlé de la bonne entente entre les deux races; ses tirades de l'an dernier ne pouvaient pas et n'ont pas été prises au sérieux; car tout le monde sait qu'il est le propriétaire de la feuille la plus fanatique qui s'imprime au Canada, l'"Orange Sentinel". Cette année il s'est tu; c'est beaucoup mieux. Il a par contre intéressé la Chambre en prouvant que le système de la Commission du Service Civil ne remplissait pas son devoir avec impartialité et justice.

M. Fournier, de Bellechasse, qui a de grandes dispositions oratoires, les a faites valoir à la séance du soir, alors qu'il fit le discours le plus agréable et le plus intéressant de la journée. M. Du Tremblay, d'Outremont, a rappelé la conduite fuyante du gouvernement sur la question de la brigade canadienne-française.

De nombreux députés ont l'intention de parler sur l'adresse en réponse au discours du trône, et comme la Chambre ne siègera pas mercredi, il est probable que le débat ne se terminera pas cette semaine.

x x x

Le gouvernement a nommé, au commencement de la séance, un comité chargé d'étudier la question du montant convenable pour les pensions, et de régler certains détails d'organisation. M. D. D. Meckenzie, chef de l'Opposition, demande ensuite que le gouvernement dépose sur la table de la Chambre une copie des documents relatifs aux changements opérés dans le ministère entre les deux sessions. M. Mackenzie fait allusion à la démission de M. Crothers, comme ministre du Travail et à la nomination de l'hon. Robertson, sénateur, à ce poste. Le premier ministre intérimaire lit la correspondance échangée entre sir Robert Borden et l'hon. W. Crothers, qui ne contient que le simple énoncé de la démission de l'ex-ministre du Travail.

LE COMMERCE CANADIEN ET L'ANGLETERRE

La Grande-Bretagne a-t-elle adopté des règlements commerciaux qui favorisent les Etats-Unis au détriment du Canada?

M. E. M. Macdonald, ancien député de Pictou, N.-E., à la Chambre des Communes, qui ne s'est pas présenté lors des dernières élections fédérales et qui se trouve actuellement à Londres, affirme dans un câblogramme transmis à M. D. D. Mackenzie, leader de l'opposition, que tout le monde sait à Londres que les règlements adoptés peu de temps après la signature de l'armistice portent préjudice aux intérêts commerciaux du Canada.

Voici le texte du câblogramme que M. Macdonald a envoyé à M. Mackenzie et que ce dernier a lu à la Chambre, au commencement de la séance, cet après-midi

"La déclaration du premier ministre suppléant, câblée ici, me surprend. Tout le monde sait ici que les règlements commerciaux nous sont défavorables et favorisent les Etats-Unis. J'affirme ceci positivement. (Signé) Macdonald."

Sir Thomas White, premier ministre intérimaire, a fait cette déclaration après que le leader de l'opposition eût lu à la Chambre le texte du câblogramme: "Je dirai en réponse au leader de l'opposition que nous nous occupons de cette question en nous basant sur les rapports publiés dans les journaux. La semaine dernière, ainsi que je l'ai dit récemment en Chambre, j'ai transmis un câblogramme à sir George Perley, le haut commissaire du Canada à Londres, demandant qu'il nous renseigne sur la situation véritable. Je n'ai pas reçu de réponse. Aussitôt que je recevrai une réponse, je ferai une autre déclaration à la Chambre sur cette question.

"J'ai été informé dans des communiqués confidentiels que j'ai reçus de temps en temps du premier ministre, que des représentations ont été faites par lui et ses collègues, ainsi que par MM. Harris et Jones, auprès des chefs des départements et des présidents de comités importants, relativement à l'abolition des restrictions de guerre encore existantes. Dans les lettres que j'ai reçues, il n'y eut jamais aucune mention du fait que des restrictions avaient été imposées au détriment du Canada. J'ai eu beaucoup à faire avec les relations commerciales et financières qui ont existé entre la Grande-Bretagne et le Canada depuis le commencement de la guerre. Je connais les nombreuses difficultés auxquelles la Grande-Bretagne et le Canada a été en butte ainsi que les situations commerciales auxquelles elle a été appelée à faire face à différentes reprises, et je désire déclarer que je crois qu'elle s'est toujours efforcée d'aider le Canada dans le domaine du commerce."

L'hon. Charles Murphy, député de Russell, demande ensuite si le gouvernement a l'intention de faire revenir le plus tôt possible au pays les cultivateurs qui sont dans les rangs de la force expéditionnaire. Le temps des semences approche et la terre a besoin de tous ses bras pour la période de reconstruction. La situation sera sérieuse si les terres ne sont pas ensemencées à leur pleine capacité. Sir Thomas White répond que les troupes de la force expéditionnaire seront démobolisées le plus tôt possible.

M. ETHIER

M. Ethier, député des Deux-Montagnes, qui avait la parole vendredi dernier lors de l'entrée du général Pau à la Chambre des Communes, lit la missive suivante qu'il a reçue du héros français:

MISSION FRANÇAISE
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Montréal, le 2 mars 1919.

M. J. A. C. Ethier, M.P., Ottawa.

Monsieur le Député

Permettez-moi de venir vous dire le plaisir que j'ai eu à vous entendre, l'autre jour, lorsque j'ai reçu, avec la Mission, les honneurs de la séance au Parlement fédéral. C'est une heureuse chance qui a fait que ce fut un Français qui eût la parole. Ai-je besoin de vous dire la joie que j'ai éprouvée en entendant notre langue résonner sous ces voûtes? Ai-je besoin aussi de vous dire combien j'ai été touché de vos paroles à mon égard et à l'égard de la France. C'est là un souvenir qui restera vivace dans mon esprit et dans celui de mes collègues.

Croyez, Monsieur le Député, à mes sentiments les meilleurs et les plus distingués.

G. PAU.

M. Ethier considère que cette marque de félicitation lui a été adressée à lui personnellement, mais que l'honneur en rejaillit sur tous ses confrères.

Le député des Deux-Montagnes reprend ensuite le débat sur l'adresse. Il laisse aux gouvernements fédéral et provinciaux le soin de régler la question de la prohibition; mais il rappelle cette menace ouvrière venue de l'autre côté de la ligne 45ième: "Pas de bière, pas de travail."

La question du bolchévisme est à l'ordre du jour; pas un député n'a pris encore la parole sans en dire un mot. M. Ethier voit dans des journaux ou des revues comme l'"Orange Sentinel", "Jack Canuck", le "Calgary Eye Opener" des organes bolchévistes.

La question ouvrière et la question agricole demandent un règlement immédiat. M. Cockshutt a dit qu'il était prêt à voir son revenu subir une plus forte taxation. M. Ethier le comprend facilement, puisque finalement ce sera l'agriculteur qui paiera cette augmentation des taxes de M. Cockshutt, manufacturier de machines agricoles et protégé par le tarif. Les machines se vendront plus cher et tout sera dit.

(Suite à la 7ième page)

DANS LE MONDE SPORTIF

OTTAWA CAUSE LA SURPRISE DE LA SAISON

LES SENATEURS CULBUTENT LE CANADIEN ET REMPORTENT UNE BELLE VICTOIRE A UN SCORE DE 6-3.

L'inattendu s'est produit au salon de Nicodème Dey, hier soir, quand les Sénateurs, bafoués, déjoués et flétris par les Habitants, depuis l'ouverture de la série récisive, ont pris une revanche éclatante en renvoyant leurs antiques adversaires dans le faubourg Maisonneuve avec une défaite en poche. Le résultat de la joute—6 à 3—indique assez bien le succès qu'avaient les Canadiens dans la capitale du pays. La victoire d'Ottawa fait renaître l'espérance au coeur des loyaux partisans de l'équipe, et à moins de malheurs nouveaux, le Canadien pourrait peut-être rencontrer une opposition sérieuse à son avancement. Le retour de Nighbor a rendu de précieux services à la bande de Gérard; ce monsieur s'en fut au centre du damier, et son adversaire, M. Lalonde, ne fut pas aussi dangereux que dans les parties précédentes.

PREMIERE PERIODE

Durant quelque dix minutes au début de la partie, l'avantage fut à peu près également partagé, quoique les visiteurs eurent beaucoup de difficultés à dépasser le centre de la glace; Nighbor jouait la partie de sa vie et si par hasard les Démons Rouges venaient à tirer contre notre forteresse, le vieux Clint Benedict, qui était présent malgré la rumeur étrange qu'on fut dans nos colonnes hier, bloquait comme il n'avait jamais bloqué depuis l'ouverture de la saison. Les locaux s'efforçaient de pratiquer le jeu d'ensemble; Sprague Cleghorn et Denneny se suivaient toujours de près; soudain, Sprague descendit accompagné de Cy et de Gérard; le trio balaya tout sur son passage et Denneny glissa la pilule dans la case. Corbeau était surveillé de près et ses occasions de se distinguer étaient plutôt minces. Hall fut banni pour avoir bousculé Malone; durant son absence, Pitre glissa une couleuvre derrière Clint; peu après, Odie Cleghorn traversa l'équipe locale et le score était 2-1 à l'intervalle.

DEUXIEME PERIODE

Les Sénateurs revinrent en scène à la deuxième strophe plus déterminés que jamais et la session n'avait pas progressé beaucoup que Denneny déjouait complètement la défense tricolore et attirant Vézina, il tapa le sac au milieu des cris et du délire de la foule; Cameron suivit avec une longue course qui produisit un autre point; Broadbent enleva à Lalonde et passa à Cleghorn qui porta le score à 4-2; Lalonde riposta par une jolie attaque contre trois Sénateurs et tandis qu'on essayait de l'arrêter, il laissait glisser la rondelle dans le sac. Le score était 4-3 à la deuxième session.

TROISIEME PERIODE

La troisième période fut tout à l'avantage des locaux; le système de défense qu'ils adoptèrent empêcha les cogs de la métropole de reprendre le terrain perdu; le jeu languissait toutefois, car la glace devenait trop molle pour manier la pilule et patiner avec succès. Ottawa bombardait Vézina de tous les coins de la patinoire; Nighbor et Gerard firent une descente et Eddie bâcla l'affaire. Boucher clôtura la séance en exécutant un de ses fameux tours qui l'ont rendu populaire. Malgré une contre offensive de la part du Canadien, les Sénateurs restèrent maîtres de la situation.

Alignements:

Ottawa		*Canadiens*
Benedict	Buts	Vézina
Cleghorn	Défense	Corbeau
Cameron	Défense	Hall
Nighgbor	Centre	Lalonde
Denneny	Ailes	Pitre
Broadbent	Ailes	Berlinguette
	Substituts	
Gerard		Couture
Boucher		O.Cleghorn
Darragh		Malone
		McDonald

Arbitres—Pulford et Ross.

SOMMAIRE

Première période

1—Ottawa, Denneny 9.00
2—Canadiens, Pitre 2.00
3—Canadiens, Cleghorn 8.00

Deuxièème période

4—Ottawa, Denneny 7.00
5—Ottawa, Cameron 4.00
6—Ottawa, Cleghorn 4.00
7—Canadiens, Lalonde 4.00

Troisième période

8—Ottawa, Gerard 8.00
9—Ottawa, Boucher 4.00

Score final: Ottawa 6; Canadiens, 3.

STE-BRIGIDE CONFIANT DE REMPORTER LA MEDAILLE

LA PARTIE DECISIVE DANS LA LIGUE DE LA CITE SERA JOUEE DEMAIN. — LE ROYAL A UNE RUDE TACHE EN MAINS.

La semaine ne se passera pas sans que de grandes choses ne se soient déroulées dans le monde du gouret amateur. Mercredi soir, en effet, aura lieu la rencontre si longtemps attendue entre les deux puissantes équipes de la Basse-Ville, le Royal et le Ste. Brigide, pour décider du championnat d'Ottawa.

Quand ces troupes se rencontrent, il y a du feu d'artifice; jusqu'à ce jour, les Tricolores ont eu l'avantage sur les Irlandais, mais le gouret est un jeu si étrange qu'on ne saurait jamais dire ce qui se produira tout à l'heure. Dans la première série, Royaux et Chemises Vertes firent partie nulle de 1-1; dans la deuxième, Décosse, Lépine et Cie blanchirent leurs redoutables adversaires à un score de 2-0. Si le Ste. Brigide ne fait pas meilleure figure que lors de ses dernières joutes, il lui serait aussi bien d'abandonner le concours dès maintnant, car, veuillez nous croire, amis, on leur donnera du fil à retordre.

CES GEANTS

A l'avis de tous ceux qui ont suivi de près les agissements du Tricolore, cet hiver, Georges Pouliotte a sous le pouce une bande de taille à lutter contre les plus solides clubs amateurs du continent; selon nous, le Royal aurait dû traverser la saison avec un bilan parfait. Vous comprenez, quand on voit Décosse travailler dans les buts, on sait que les filets ne seront pas agités très souvent durant la rencontre; puis si vous songez à Gorman, H. Brenot et Oscar Lépine sur la défense, vous n'avez pas à hésiter longtemps avant d'admettre que les avants adversaires subiront un rude passage. Ajoutez à cela, un détachement de chars d'assaut comme Maurice Brenot, Phil St-Amand Emile Desjardins et Moss Gagné dans les premières lignes de tranchées et une réserve imposante et vous voterez à l'unanimité pour le Royal.

LE NOM ROYAL

Le Royal est un nom remarquable, cette année. Vous ne pouvez faire un pas sans en entendre parler, allez où vous le voudrez et partout on vantera les prouesses de ces fameux guerriers qui brillent à tous les jeux. Ils sont à la veille de clôturer leur travail par un splendide exploit; ils sont sur le point de décrocher un championnat espéré depuis plusieurs mois; puisqu'ils vont marcher à la victoire, allons l'encourager à l'Aréna demain.

Une main amie dans le danger rend toujours de précieux services et le Royal a une rude tâche puisque les Saints ont juré d'imiter leurs frères cadets de l'Interprovinciale.

TOUS VEULENT Y ALLER

Le euchre du Royal Canadien à la salle Ste-Anne, vendredi soir prochain soulève l'enthousiasme de tous les partisans du fameux club de la Basse-Ville et s'il faut en juger par la vente des billets jusqu'à date, il n'y aura que très peu de tables disponibles quand l'heure de la partie de cartes arrivera.

Les Habitants sont parvenus à se créer une réputation enviable et quand ils offrent aux amis l'occasion de passer une agréable soirée on comprend que leur offre est acceptée sans discussion. Les joueurs et les membres du comité rapportent que la vente des billets est plus que satisfaisante; toutefois, qu'on ne néglige pas de se procurer sa carte au plutôt; sans cela on risquera d'être laissé de côté. Donc, les amis, passez votre roulette de 25 sous, et on vous garantit au nom des sportsmen du Royal, une très agréable soirée. En foule à la salle Ste. Anne; toutes les routes y conduisent.

L'OUEST S'ORGANISE

Régina, 3. — La ligue de balle au camp de l'ouest canadien est organisée pour la prochaine saison avec quatre équips: Winnipeg, Régina, Saskatoon et Moose Jaw.

Chas. F. Molt, Winnipeg a été élu président de l'association.

NADEAU ET LATOUR FONT JOUTE NULLE

LA TROISIEME PARTIE DE LA SERIE POUR LE CHAMPIONNAT NE DONNE PAS DE RESULTAT.

La partie commença à 2 heures 35 dimanche. La position était égale jusqu'au 50e des noirs. A ce moment 3 heures 20, M. Nadeau exécuta un joli coup donnant 5 pions pour en prendre 6 et s'accaparant la position Ils étaient 15 à 14 pions. Peu après au 63e coup, M. Latour se trouva obligé de perdre un autre pion. Aucun spectateur ne douta à ce moment que M. Nadeau n'eut une autre victoire à son crédit. Mais le sort en décida autrement. Voulant gagner un autre pion pour rien, il tomba en un joli piège du champion prit de ce fait un coup à dame, laquelle ne dura guère, car Nadeau en donnant 3 pour la prendre. Le mal était fait et les belles chances de Nadeau perdues. La partie étant déclarée nulle de consentement mutuel, 3 pions contre 2.

Cette partie ne manqua pas d'intéresser les spectateurs qui étaient assez nombreux.

La partie dura une heure 20 minutes. Nous reproduirons cette partie dans quelques jours, grâce à M. F. Beaudet qui l'a prise en note.

Ce match se joue en la salle des pompiers, rue Leduc, Hull.

La prochaine rencontre aura lieu jeudi le 6 prochain à 8.15 du soir. Aux amateurs de venir en foule. M. Latour se promet de faire mieux et Nadeau n'entend pas perdre l'avantage cette fois s'il y a lieu. C'est donc dire que la prochaine sera une rude partie.

UN COPAIN AVEC UN RECORD

On peut parler d'étoiles et de records, mais, messieurs, nous allons vous soumettre un record qui vous fera probablement dresser les cheveux sur la tête et qui vous assurera que dans la Capitale, il y a un gladiateur de valeur. Ce "caltapa maharapa" a nom Gene Décosse, le gardien de buts du Royal Canadien. "Deck", n'impressionnait guère les directeurs du Royal aux exercices avant la première partie régulière de la saison, et même on dit qu'il fut glissé dans les buts contre les Munitions parce qu'il n'y en avait pas d'autre en vue.

Or Décosse se réveilla et son travail fut si émotionnant que Ted Dey des Sénateurs ouvrit les yeux et bien grands s'il vous plaît.

SON TRAVAIL

Ce contribuable de sang-froid n'a accordé que quatre points au cours de la saison dont trois dans la première série. Voilà un record qui n'est pas banal. Les électeurs qui l'ont déjoué sont Manners de New Edinburgh (deux fois), Joliat des News Eds et Fahey du Ste. Brigide. Voici d'ailleurs les résultats depuis l'ouverture de la saison:

1ère série

Royal Canadien, 1; Munitions, 0.
Royal Canadien, 0; New Edin., 2
Royal Canadien, 5; Aberdeens, 0.
Royal Canadien, 1; Ste. Brigide, 1.
Pour 7; contre 3.

2ième série

Royal Canadien, 2; Ste- Brigide, 0.
Royal Canadien, 3; New Edin., 1.
Royal Canadien, 3; Munitions, 0.
Royal Canadien, 2; Aberdeens, 0.
Pour 10; contre 1.

LE DEFI DE BEAUDET EST RELEVE

Le défi lancé samedi par M. Fernando Beaudet, le joueur de dames bien connu de la Basse-Ville a été relevé pronto par le vétéran Albert Bérard. M. Bérard, 41 rue Bolton nous adresse la communication suivante: "Je m'empresse de relever le défi lancé par mon ami M. Fernand Beaudet l'expert bien connu au jeu de dames dont ses prouesses ne sont connues qu'à la salle Ste-Anne (sic) et je serai à sa disposition jeudi soir prochain et pour le montant qu'il désirerait gager, car je voudrais me faire un peu la main avant mon match, pour le championnat de Hull et d'Ottawa."

OUVERTURE DE MODES

Mme Z. Rouleau, de Ville-Marie, informe le public qu'elle ouvrira de nouveau son salon de modes après avoir visité les hautes nouveautés à Montréal et à Ottawa.

STATISTIQUES DE LA LIGUE "NATIONALE DE QUILLES

CLASSE "A"

Plus fort total

Nom	Club	Total
Dallaire	Alliés	570
Lamarche	Tricolore	543
Lussier	Alliés	525
Janvaine	Rialto	516
Côté, Edm.	Tricolore	505

Plus forte série

Nom	Club	Total
Dallaire	Alliés	239
Lamarche	Tricolore	210
Lussier	Alliés	196
Janvaine	Rialto	189
Côté, Edm.	Tricolore	183

CLASSE "B"

Plus fort total

Nom	Club	Total
Lafortune	Royal-Canadien	563
Jobin	Alliés	558
Baizana	Tricolore	550
Laeroix	Tricolore	515
Bélanger	Alliés	514
Richard	Royal-Canadien	510
Cairns	St. Bridgid's	508
Moisan	Alliés	507
Hamelin	Rialto	503

Plus forte série

Nom	Club	Total
Groulx	Rialto	208
Lafortune	Royal-Canadien	208
Jobin	Alliés	204
Cairns	St. Brigid's	202
Boudreault	Royal-Canadien	201
Moisan	Alliés	197
Richard	Royal-Canadien	196
Baizana	Tricolore	191
Bambrick	St. Brigid's	191

Plus forts totaux d'équipe

Rialto	2493
Alliés	2470
Tricolore	2452

Plus forte série simple pour équipe

Alliés	903
St. Brigid's	890
Rialto	884

Equipe	No. séries j.	Gr. Total	Moy.
Alliés	120	18767	156-47
Tricolore	102	15482	151-70
Rialto	108	16275	150-75
Royal-Can.	120	17356	144-76
St. Brigid's	120	16879	140-79

CE CONCERT-BOUCANE DES ANCIENS

C'est ce soir que l'on fête le mardi gras. Partout des concerts et des soirées s'organisent pour célébrer dignement le passage de la période des plaisirs et tendre la main à la saison du repos et de la pénitence.

Les anciens de l'Académie de la Salle n'ont pas voulu laisser passer cette occasion sans se réunir en soirée d'intimes et un concert-boucane a été organisé. Tous les vétérans de l'institution doivent se faire un devoir d'être présents: on s'amusera ferme: il y aura du bon tabac et de la belle musique.

ŒUVRE ADMIRABLE DE LA FEDERATION

Voici le texte d'une lettre que Mme P. E. Marchand, présidente de la Fédération des Femmes Canadiennes françaises, a reçu de l'Association des Sac-au-Dos au sujet du projet d'une maison de repos pour les soldats.

Montréal, le 27 février 1919.

Madame P. E. Marchand,
Présidente de la Fédération
des Femmes Canadiennes-Françaises, Ottawa.

Madame la Présidente,

Monsieur Louvigny de Montigny m'informe que votre société, avec le précieux concours de madame Bolduc, présidente du Sénat, veut bien nous accorder son haut patronage.

Notre oeuvre a pour but de meubler la maison de repos et la ferme attenante que nous venons d'acquérir de Madame Clouston, de la Banque de Montréal.

Dans un site idéal pour un Sanatorium, nous voudrions recevoir nos camarades nécessiteux pour qu'ils reprennent des forces et ne soient pas une charge pour leur famille d'abord, la société ensuite.

Nous sommes habitués, par les séjours que nous avons faits dans les hôpitaux de St-Cloud et d'ailleurs, et par les envois reçus au front, à apprécier le grand coeur et le dévouement des Femmes Canadiennes, vraies Soeurs de nos Croix-Rouges et de nos femmes de France, que les Poilus voyaient avec tant de bonheur auprès de leur lit d'hôpital, après les avoir appréciées dans les diverses gares, dès leur départ des garnisons pour le front.

Il semble que nous retrouvons ici les mêmes dévouements et nous ne faisons aucune différence dans la reconnaissance de tous les vétérans envers les admirables femmes qui ont remplacé la famille et nous ont adouci les mauvais moments.

Soyez donc assurée, madame, que tous mes camarades se joignent à moi pour vous prier d'agréer l'expression de notre respectueuse reconnaissance.

(Signé) R. VENNAT.

SPLENDIDE CONCERT AU SACRE-CŒUR

Samedi soir, à l'église du Sacré-Coeur, a eu lieu un magnifique concert sacré sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr C. H. Gauthier et des dames patronnesses: Lady Laurier, Mme P. E. Blondin, Mme T. Bolduc, Mme L. P. Brodeur, Lady Caron, Mme N. A. Belcourt, Mme A. Audette, Mme T. L. Chabot, Lady Pope, Lady Fiset, Lady Taschereau, Mme H. Lefebvre, Mme Goor et Mme S. N. Parent. Le R. P. Laflamme, O.M.I., curé du Sacré-Coeur présidait et un nombreux clergé, régulier et séculier, occupait les stalles du choeur. La nef était remplie d'une foule, venue entendre un groupe d'artistes vraiment remarquables.

Ces artistes étaient: Mlle Blanche Gonthier, Coloratur-Soprano; Mlle Cédia Brault, Mezzo-Soprano; M. J. H. Thibodeau, ténor. Soliste à l'église Notre-Dame, Montréal; M. André de Haafe, baryton, exsoliste de la cathédrale Notre-Dame, Anvers, Belgique; M. Ulysse Paquin, basse, maitre de chapelle à l'église de Lachine, Montréal; M. Antonio Létourneau, organiste à l'église St-Georges, Montréal; M. Eug. Chartier, violoniste, professeur au Conservatoire National; M. J. B. Dubois, violoncelliste, membre du quatuor Dubois.

Le programme que nous publions plus bas a été exécuté en entier; quoiqu'il fût long, l'intérêt n'a pas langui une seule minute, et les deux heures et demie d'audition ininterrompue, ont semblé quelques instants seulement. Chaque artiste a rendu plusieurs solos, bien choisis pour plaire à l'oreille et faire valoir les qualités artistiques de celui qui les exécutait.

Mlle Blanche Gonthier est certainement celle dont la voix fut la plus agréable à entendre. Elle possède une voix douce, cultivée et qui sait se faire puissante à l'occasion, et il est difficile de lui reprocher quoique ce soit.

Mlle Cédia Brault a la voix plus forte et plus étendue que Mlle Gonthier; sa voix est aussi très agréable, quoiqu'elle ne semble pas encore avoir ce contrôle qui est le fruit d'une longue culture. Dans les ports de voix, on aurait pu demander plus de délicatesse, moins d'impétuosité. Le genre d'interprétation de Mlle Brault convient mieux à une salle de théâtre qu'à une église.

M. J. H. Thibodeau est un ténor agréable, quoiqu'à plusieurs reprises il ait paru fatigué.

M. André de Haaf est un beau baryton; son registre est étendu et son timbre de voix très puissant. Il a été certainement avec Mlle Gonthier, ceux que l'auditoire a aimé le mieux entendre. La réputation de M. Ulysse Paquin n'est plus à faire; tout Montréal accourt à ses concerts; sa voix de basse est vraiment remarquable,surtout dans les notes basses, où elle a une pureté et une richesse, dont elle manque dans les notes moyennes.

La lourde tâche d'accompagner les artistes est retombée sur M. Antonio Létourneau, artiste lui-même, qu'on aurait aimé entendre plus souvent exécuter des morceaux d'orgue, M. Eug. Chartier, violoniste et M. J. B. Dubois, violoncelliste, ont exécuté brillamment des morceaux d'un sentiment religieux très élevé.

Les organisateurs du concert de samedi soir méritent des sincères félicitations pour avoir donné aux amateurs de musique d'Ottawa, l'occasion d'entendre une telle pléiade d'artistes montréalais. Le concert était donné au profit de l'église du Sacré-Coeur.

Le programme suivant fut exécuté:

1. Sonate op. 41 (1er mouvement) Guilmant.
   A. Létourneau.
2. L'Annonciation (extrait de "La Vierge") . . . . . Massenet
   La Vierge, Mlle C. Brault.
   L'Archange Gabriel, Mlle B. Gonthier.
3. Ave Verum . . . Lemmens.
   M. U. Paquin.
4. O Salutaris . . . . . Widor
   M. J. H. Thibodeau.
5. Prélude & Fugue (sonate No 1) F. W. Rust.
   M. Eug. Chartier.
6. Arioso . . . . . Diaz.
   M. A. de Haaff.
7. Souvenez-vous . . . Massenet.
   Mlle B. Gonthier.
8. Extase (d'après un thème tiré du plain-chant "Per omnia saecula saeculroum") Fr. Bouserez
   M. J. B. Dubois.
9. Agnus Dei . . . . . Bizet
   Mlle C. Brault.
10. Crucifix . . . . . Faure
    M. A. de Haaff, M. U. Paquin.
11. Trio, Mélodie en Ré. G. Faure
    M. Eug. Chartier, M. J. B. Dubois, M. A. Létourneau.
12. Ave Maria . . Lavallée-Smith
    M. J. H. Thibodeau.
13. O Salutaris . . . . A. Thomas
    Mlle B. Gonthier, M. U. Paquin.
14. Extase de la Vierge—(la Vierge). . . . . Massenet
    Mlle C. Brault.
15. Sancta Maria . . . . . Faure
    M. A. de Haaff.
16. Panis Angelicus . . C. Franck
    Mlle B. Gonthier.

SPLENDIDE CONCERT—2

17. Credo . . . . . C. Franck
    M. U. Paquin.
17. Ave Verum . . . Th. Dubois
    M. A. de Haaff.
19. Jérusalem . . . . Ch. Gounod
    Mlle C. Brault.
20. Hosanna . . . . . Granier
    M. J. H. Thibodeau.
21. Extraits des Sept Paroles du Christ . . . . . Th. Dubois
    (a) Introduction
    Mlle B. Gonthier.
    (b) 2ième Parole
    M. J. H. Thibodeau, et M. U. Paquin.
    (c) 4ième Parole
    M. A. de Haaff.
    (d) 7ième Parole
    Mlle C. Brault, M. A. de Haaff, Mlle B. Gonthier, M. Thibodeau, M. U. Paquin, M. Létourneau.

UN ARCHITECTE POUR OTTAWA

LA CAPITALE RETIENDRA PROBABLEMENT LES SERVICES D'UN HOMME COMPETENT. — UNE NOUVELLE POSITION.

La motion de l'échevin Balharrie à l'effet qu'un architecte soit retenu par la ville pour surveiller la construction de nouveaux édifices municipaux et maintenir en bon état les édifices actuels a soulevé les fougues oratoires de plus d'un digne représentant du peuple à la réunion du conseil de ville hier soir. M. Balharrie aurait tout d'abord voulu établir un département des ponts et édifices; il est convaincu qu'en très peu de temps on épargnera des sommes importantes, mais il commet une grave erreur en proposant qu'un homme compétent soit retenu à un salaire de $1,800 par année; tout naturellement, on lui rappela que des hommes compétents étaient très difficiles à obtenir si on ne leur offrait pas une plus forte rémunération.

UN HOMME NECESSAIRE

Selon M. Ford qui entreprit de discourir longuement sur cette question, hier soir, le Bureau erre gravement en nommant un architecte permanent. "Nous avons besoin d'un homme, répliqua le maire; je crois, ajouta-t-il qu'il est à peu près temps de retenir les services d'un expert à qui on pourra confier le soin de nos édifices publics; l'hôtel de ville entre autres est à la veille de tomber en ruines parce qu'il n'y a personne qui est nommé pour le surveiller et cela s'applique aux autres édifices."

Peu nous importe quel est cet homme, dit le maire; nous n'avons actuellement personne capable de surveiller et de réparer nos édifices; un homme compétent épargnerait dix fois en une année le salaire qu'on lui paierait.

MACALLUM SEUL COMPETENT

M. McKinley dit que la ville devrait suivre l'exemple des écoles publiques en retenir les services d'un inspecteur de la construction et cet inspecteur serait sous l'ingénieur MaCallum. Le maire Fisher profita de l'occasion pour déclarer que M. MaCallum était le seul ingénieur compétent que nous ayons eu et que l'ingénieur actuel n'était pas qualifié pour la position qu'il remplissait.

Il fut donc décidé d'adopter la recommandation de M. Balharrie pourvu que l'homme ne soit pas nécessairement un architecte et pourvu qu'il soit placé sous l'ingénieur MaCallum.

La ville recevra donc des demandes de candidats.

AU SUJET DE CONTRATS

Quand le Bureau des Commissaires recommanda au conseil hier soir que les contrats pour fournir la pierre et le sable à la corporation soient accordés à C. O. Wood et non à la Rideau Canal Supply Co. MM. Pinard et Desjardins demanda comment il se faisait que pour une légère différence on négligeait une compagnie qui avait toujours servi fidèlement la ville et qui l'an dernier l'avait tirée d'embarras lorsque les plus bas soumissionnaires, MM. Irwin et Cie étaient revenus sur leur parole.

M. Nelson expliqua que l'ingénieur avait fait des perquisitions et que selon son opinion, M. Wood serait fidèle à son engagement; comme sa soumission était la moins élevée, le conseil ne s'objecta pas davantage.

LES MUNITIONS REPRENDRONT LEURS BOITES

La question des fameuses boites à munitions revint sur le tapis au conseil de ville hier, M. Ford battit la marche en protestant contre la distribution générale qu'on en avait faite lorsque seuls les pauvres devaient jouir de ce privilègfe.

Le maire expliqua qu'à cause de leur peu de valeur, selon l'opinion du bureau du moins, on avait cru que le public pourrait en prendre comme bon lui semblerait, mais récemment, on apprit que ces boites avaient une certaine valeur. M. Plant régla l'affaire en annonçant que le bureau impérial des Munitions retirait l'offre qu'il avait faite à la ville et qu'il reprendrait ses boites.

Le conseil de ville a accepté unanimement une recommandation du Bureau à l'effet que l'autorisation de la Législature soit obtenue pour émettre des débentures suivantes sans la permission des contribuables:

$150,000 pour améliorations au marché By; $100,000 pour l'agrandissement du sanatorium; $3,000 pour les Juifs de Palestine; $40,000 pour l'achat d'hydromètres; $45,000 pour compléter la construction de la prise d'eau par voie de terre; $5,000 pour le club des soldats; $35,000 pour améliorations au viaduct de la rue Bank; $6,500 pour le pavage du pont Pooley; $5,000 pour améliorations à la bibliothèque Carnegie; $4,000 pour couvrir les frais d'émissions de débentures; $20,000 pour les pesées publiques, $5,000 pour le refuge municipal; $125,000 pour des bains publics; $75,000 pour payer l'hypothèque sur les édifices au Parc Lansdowne, détenue par les Forestiers Indépendants; $28,000 pour payer l'hypothèque détenue par la compagnie da'ssurances d'Edinburgh au Parc Lansdowne; $10,000 pour l'hôpital des Isolés; $50,000 pour un pont au pied de la rue Rideau; $75,000 pour des travaux au pont de la rue St-Patrice; $10,000 pour compléter le pont Prétoria; $9,500 pour le réservoir septique; $5,000 pour les Chevaliers de Colomb; $10,000 pour l'Armée du Salut; $30,000 pour des nouvelles conduites d'eau.

Total: $833,800.

A. LEVAC

Peintre, Décorateur et Tapissier
137 YORK—Tél. R. 425
Estimés gratis. — Ouvrages de tous genres.
Satisfaction garantie.

J. B. ARIAL

Ferblantier, Plombier, Couvreur.
Installation d'Appareils de Chauffage.
160, rue Water, Ottawa
Tél. Rideau 1216

PHOSPHODINE de WOOD, le grand remède anglais. Vivifie et renforcit tout le système nerveux, infuse un sang nouveau dans les veines, guérit débilité nerveuse, fatigue cérébrale, découragement, lassitude morale, palpitations, perte de la mémoire. Prix $1.00 la boîte, six pour $5.00. Une aura un effet bienfaisant, six guériront. Vendu par tous les pharmaciens ou expédié par la poste, en colis, sur réception du prix. Nouveau prospectus adressé gratuitement. THE WOOD MEDICINE CO., TORONTO ONT. (Autrefois à Windsor.)

Buvez du
CAFE
DALLEY
Le plus délicieux breuvage
Un splendide mélange—d'une merveilleuse, riche et exquise saveur.
ESSAYEZ-LE. Vendu seulement en boites cachetées de 1 lb. et ½ lb.
SE RECONNAIT A CETTE DALLEY MARQUE DE QUALITE
CAFE, POUDRE A PATE, SAUCE-MOUTARDE, ESSENCES
The F. F. DALLEY CORPORATIONS, Limited, HAMILTON, Canada

Les Adultes

devraient consommer plus de bon lait de l' "Ottawa Dairy"

et considérer qu'il est bien plus qu'un breuvage. Le comparer au thé et au café n'est pas raisonnable. L'idée qu'un aliment est "quelque chose que l'on mastique" est tout à fait fausse appliquée au lait de l' "Ottawa Dairy". Le lait de l' "Ottawa Dairy" est à la fois une viande et une boisson.

Ottawa Dairy

Remarquez la couche de crème dans la bouteille.

TEL. QUEEN 1188
Comm. des Vivres du Canada.
Patente No 11-623

LE NOUVEAU FER

NOUS avons un fer "Hydro" spécialement fabriqué pour les clients de l'Hydro. Il a été examiné et approuvé par l'inspecteur d'appareils électriques du gouvernement. La main-d'oeuvre et la qualité sont ce qu'il y a de mieux. Il ne se vend nul part de meilleur fer à n'importe quel prix.

Pour réussir votre repassage, vous devez employer un fer Hydro Electrique.

Venez voir nos modèles.

Commission Hydro-Electrique d'Ottawa

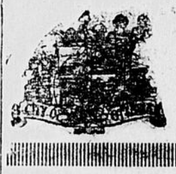

109, RUE BANK
Tél. Queen 1901

LE MINISTERE des Travaux publics recevra jusqu'à midi, mercredi, le 19 mars 1919, des soumissions pour l'édifice d'instruction, au Collège militaire, Kingston, Ont., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour l'Edifice d'Instruction, Collège Militaire, Kingston, Ont.

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, du surintendant des édifices publics, bureau de poste central, Montréal; du surintendant des édifices publics, station postale "F", Toronto, et de l'architecte-résident, Kingston, Ont.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

Un chèque égal à 10 p.c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie, des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunt et des chèques pour compléter le montant.

On peut se procurer au bureau de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de $50, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 25 février 1919. 533

Etes-vous nerveux?

Etes-vous rendu à bout?

Si votre système réparateur est malade, prenez du

PHOSPHONOL

Un tonique qui renforcira vos nerfs rapidement, et qui vous guérira tout à fait; et vous remettra sur pieds.

Vous devriez vous procurer une boite de Phosphonol, aujourd'hui (le même prix partout.)

The Scobell Drug Co., St. Catherines, Ont. Prix, $3.00 la boite, ou deux boites pour $5.00.

LA CARTE D'EUROPE SERA CHANGÉE

(Câblogramme spécial de J. W. Dafoe)

Paris, 3. — Avant qu'un traité de paix puisse être signé, la carte géographique de tous les continents à l'exception des Amériques devra subir des modifications considérables, et ces questions comptent parmi les plus difficiles que le Congrès vient d'aborder.

Les trois plus dangereuses questions sont celles qui concernent les rives de l'Adriatique, la rive ouest du Rhin et le port polonais sur la Baltique. Ces questions seront étudiées, cette semaine, par le Conseil des Grandes Puissances, tandis que les problèmes de moindre importance sont pris en considération par les sous-comités qui doivent présenter des rapports définis d'ici deux semaines.

Le pronostic des conclusions possibles donné ci-contre est basé sur des déductions tirées des faits tels qu'ils se présentent à l'heure actuelle. La disposition du territoire qui fut la Russie constitue un vaste et complex problème qui n'offre encore aucune solution. La suggestion qui voulait que les différents gouvernements belligérants de ce pays confèrent ensemble avec les Grandes Puissances comme arbitre, a été abandonnée. La Conférence aidera à la création de la Finlande, de l'Esthonie, de la Lithuanie et de la Pologne en Etats indépendants, et attendra des développements en ce qui concerne la solution des autres problèmes.

LA POLOGNE

La nouvelle Pologne comprendra les sections polonaises de la Galicie et de Fésini, mais la question d'un port présente un problème sérieux.

La cession définitive de la Vallée de la Vistule et de Dantzig à la Pologne fera de l'est de la Prusse une menace allemande en territoire slave et comportera peut-être des conséquences sérieuses dans l'avenir. D'un autre côté, la position de la Pologne sera instable si elle n'obtient pas de débouché sur la Baltique. Une alternative serait de faire de Dantzig et de la Vistule des passages libres et de donner Memel à la Pologne.

L'Allemagne cèdera l'Alsace-Lorraine et peut-être la vallée de la Sarre à la France; probablement les cantons belges autour de Malmedy à la Belgique; le Schleswig du nord, et peut-être le Schleswig du centre au Danemark. Elle conservera son territoire sur la rive ouest du Rhin dans des conditions qui ne lui permettront plus de s'en servir comme tremplin.

La disposition des colonies allemandes a déjà été indiquée assez clairement.

La principale difficulté que la Commission tchéco-slave aura à contourner se présentera dans la disposition de Teschen dans la Silésie autrichienne. Par tradition, ce district a fait partie de la Bohème, mais la population polonaise qui y prédomine, bien qu'elle n'ait eu aucun rapport avec la Pologne pendant cinq siècles et qu'elle soit de religion différente, désirerait être incorporée dans la Pologne, tandis que les Tchéco-slaves déclarent que les mines de charbon et les communications ferroviaires de ce district sont essentielles au succès du nouvel Etat.

La Roumanie agrandie comprendra la Bessarabie enlevée à la Russie, une partie de la Bukovine, de la Transylvanie et la moitié est de Bénat.

La Serbie que l'Allemagne déclarait officiellement il y a moins d'un an n'avoir plus d'existence, aura une population de plus de 12,000,000. Par suite de l'inclusion des Etats tchéco-slaves, sa demande pour la côte de la Dalmatie fait surgir la question la plus difficile que la Conférence sera appelée à régler.

LA BULGARIE

La Bulgarie obtiendra comme récompense de sa perfidie durant la guerre une fenêtre sur la mer Egée. Ce territoire dont la population se compose principalement de Grecs, sera annexé à la Grèce, et la Bulgarie avec un port de mer Varna, aura un débouché par le Bosphore. La demande persistante de la Bulgarie pour la Macédoine serbe ne sera pas considérée. La Bulgarie sera le plus petit et le plus faible des Etats Balkaniques.

Une addition considérable sera faite au territoire de la Grèce, mais il est peu probable que tout le programme de M. Vénizélos soit exécuté. La Grèce obtiendra toute la côte nord de la mer Egée et une partie considérable de la Thrace. La Grèce espère que la Grande-Bretagne fera comme elle a déjà fait pour les îles Ioniennes et lui confiera l'île de Chypre.

Il se peut que les Turcs conservent l'Asie Mineure s'ils consentent à un protectorat. Toutes leurs autres possessions leur seront enlevées. Tout le vaste territoire des montagnes Touris aux mers du sud reprendra son ancien status comme partie des Etats arabiques et sémitiques, qui seront d'abord des protectorats et qui deviendraient plus tard des Etats fédérés.

L'Arménie à laquelle seront ajoutés des territoires détachés des Empires turc et russe deviendra une nation avec un port de mer à Trébizonde et sera sous la tutelle des Etats-Unis s'ils en acceptent la responsabilité. Si les Etats-Unis refusent cette responsabilité, l'Italie agira probablement comme mandataire.

Constantinople et le passage de la mer Noire à la Méditerranée seront internationalisés.

La limitation de la liberté d'action de la France au Maroc comme résultat des interventions allemandes, sera enlevée.

Le contrôle international de Tanger sera remplacé par le contrôle français et les intérêts opposés de la France et de l'Espagne seront conciliés au moyen de négociations directes.

En dernier lieu, la question qui présente le plus de dangers, la disposition de l'est de l'Adriatique, devra aussi être réglée. Il existe relativement à cette question un conflit d'intérêts entre l'Italie et la nouvelle Serbie qui revêt le caractère le plus sérieux. L'Italie voulait avoir la rive est de l'Adriatique comme protection contre l'Autriche-Hongrie, et avait stipulé que ce territoire, moins Fiume, qui fut réservé sur les instances de la Russie lui serait cédé si les Alliés étaient victorieux. Cette stipulation est incorporée dans le traité de Londres auxquels la France et la Grande-Bretagne furent des parties contractantes. L'Italie a décliné la proposition serbe qui veut que le règlement de cette question soit laissé aux Etats-Unis, et demande au conseil de la Conférence de rendre une décision conformément à l'entente de l'avant-guerre. La Serbie affirme que l'Italie n'a pas besoin de cette côte comme sécurité maintenant que l'Empire autrichien est disparu.

TORONTO VEUT FAIRE VALIDER SES DONS

Toronto, 4. — (Dépêche de la Presse Canadienne.) La ville de Toronto demandera à la législature ontarienne de rendre valide son don de $15,000 pour les huttes des soldats catholiques.

Un bill qui amendera les statuts en ce sens a été rédigé et sera présenté au cours de la session actuelle. La clause que la législature est appelée à adopter placera l'oeuvre des huttes pour les soldats catholiques sur le même pied que les autres oeuvres de guerre et aura un effet rétroactif pour jusqu'au premier septembre dernier.

On se rappelle que la ville de Toronto, après avoir fait ce don pour les huttes des soldats catholiques fut sommée par une certaine clique de retirer cet argent pour la raison que la chose était illégale.

UN NOUVEAU SOU

Le ministre des Finances a donné avis qu'une nouvelle pièce d'un sou serait frappée conformément à la nouvelle donnée il y a quelque temps. Cette pièce sera plus petite que l'ancienne, qui continuera cependant d'être encore en usage.

La Cie H.-J. DALY Ltée
Spéciaux en Epicerie

POUR MERCREDI, LE QUATRIEME JOUR DE NOTRE VENTE ANNIVERSAIRE

THE

2500 lbs de thé spécial de Daly, Mélange "Broken Orange Pekoe" Vous pouvez acheter ce thé avec l'assurance de sa qualité et de sa saveur. Le thé est à la hausse, achetez d'avance.

VOICI LES PRIX:

1 lb régulier .70, prix de vente anniversaire .55
5 lbs, rég. $3.50, prix de vente anniversaire . . . 2.65
10 lbs, rég. $7.00. Prix de vente anniversaire . 5.00

Cubes d'oxo, la boîte. 09
Pois verts évaporés, 2 lbs. . . .28
Farine à crêpes Aunt Jennie, le paquet. 21

SUCRE

Granulé Standard, la lb avec commande. 10½

Pur Sirop de maïs, des Cantons de l'Est, la boîte. 65

CONFITURES PURES

Aux pêches, prunes ou framboises, bout. de 1 livre. 35
Fraises ou framboises, chaud. de 4 livres 1.19

PAT. No 8-10796 TEL. Q. 5040

Oui ! la Constipation se guérit facilement avec l'Eau Purgative

"RIGA"

C'est le laxatif de famille par excellence, car il agit gentiment sans causer ni nausées, ni crampes, ni coliques,

SOCIETE DES EAUX PURGATIVES RIGA, 46, rue Plessis, Montréal.

N.B.—Q En vente partout à 25c la bouteille.

LE CLUB STE-ANNE NE SERAIT PAS UTILE

ETRANGE PRETENTION DES SPORTSMEN DE LA PAROISSE STE-ANNE.

Le club de Ste-Anne, va de plus en plus dans l'abîme, car tous les anciens et même les directeurs de l'an passé ne sont pas d'avis de s'organiser cette année pour la raison que ce club n'est d'aucune utilité à la ligue et les directeurs du Cercle Social ont décidé à une assemblée tenue ces jours derniers de ne plus le reconnaître à l'avenir et faire du club de balle au camp Royal Canadien le favori de la paroisse Ste-Anne.

AU SERVICE CIVIL

L'une des questions les plus importantes dont aura à décider la convention de la Fédération du Service civil sera l'affiliation avec le travail organisé. Hier soir, l'exécutif d'Ottawa a décidé de référer la question au vote général des membres. Des bulletins seront expédiés aussitôt que possible aux filiales de la Fédération afin que l'on sache l'opinion de la généralité des membres à ce sujet pour le 17 mars, jour d'ouverture de la convention.

Un sous-comité de réception a été formé et se compose comme suit: MM. H. Gilbert Smith, président; A. Harvey, C. H. Atwood et H. C. Warner.

SOLDATS DE RETOUR

Parmi les soldats qui sont arrivés hier soir et durant la nuit citons les noms suivants:

A. R. T. Duclos, cadet, autrefois de Dawson City, Alaska, revenu sur le "Scotian", après deux ans de service.

avec le 77e bataillon. Il revient avec

H. J. Goudreau, Madawaska, parti une jeune femme et un enfant.

T. Delforse, avenue Olmstead, Eastview, parti en 1914, avec le bataillon de génie. Sain et sauf.

FEU LE Dr DESJARDINS

Montréal, 4. — Le docteur Ls.-Ed. Desjardins, professeur et membre du Conseil exécutif de la Faculté de médecine de l'université Laval est décédé dimanche à l'âge de 81 ans et 6 mois, à sa résidence, No 281 rue Saint-Denis.

LE RECORD DE LA FERMETURE A BONNE HEURE

Brantford, 4. — (Dépêche de la Presse canadienne.)—Les épiciers et les bouchers de Brantford ont décidé de fermer leurs portes à une heure de l'après-midi pendant l'année qui va venir. On ne fera exception que pour le mois de décembre.

UNE DECLARATION DE M. MEWBURN

Hamilton, 4 — (Dépêche de la Presse canadienne) — L'Honorable S. C. Mewburn, ministre de la Milice dans le cabinet fédéral, a déclaré hier à Hamilton que quoique la punition des réfractaires à la loi du Service militaire soit laissée entre les mains du Ministère de la Justice, les déserteurs et les insoumis n'échapperont pas à la loi.

LA BELGIQUE ET LA HOLLANDE

Paris, 4.—(Dépêche de la Presse Associée).—"Il est grandement regrettable que la presse belge ait pris une attitude hostile contre la Hollande. Je ne puis croire que cette attitude interprète les sentiments d'un million de Belges qui ont trouvé refuge sur le sol hollandais en 1914", a dit le Dr Jean Loudon, questionné aujourd'hui au sujet d'une friction possible entre la Belgique et la Hollande.

BELLE DECOUVERTE

Londres, 4 — Trois médecins de l'armée britannique prétendent avoir découvert le bacille de l'influenza.

EN GARDE CONTRE LES VOYAGES EN EUROPE

Les voyageurs qui se rendent actuellement en Angleterre ne doivent pas se laisser aller à l'illusion qu'ils limiteront le terme de leur voyage à leur gré. Il semblerait d'après un communiqué du ministère canadien d'outre-mer que nombre de gens se sont joué un mauvais tour et les autorités se sont fait un devoir tardif mais nécessaire de mettre les touristes en garde contre la manie des voyages à loisir. Toute place à bord des vaisseaux est calculée en raison de la nécessité du voyage et il se pourrait fort bien que tel civil dont le retour au Canada n'est pas impérieusement nécessaire soit obligé de faire le pied de grue en Europe pendant quelques mois avant d'obtenir la permission de traverser en Canada.

Inutile également pour des parents ou des amis de tenter d'aller visiter en Belgique ou en France la tombe d'un soldat. Les cimetières militaires se trouvent en territoire dévasté et les autorités n'accordent pas de passeports pour la visite de ces lieux.

CHEZ LES COMMIS

Lancée depuis une semaine à peine l'union des employés de magasins comptait hier soir dans son giron plusieurs centaines de membres qui sont venus recevoir l'initiation du président du Conseil des Métiers et du Travail et ont entendu le maire McBride, de Brantford, leur parler des bienfaits de l'association.

UN AEROPLANE-AMBULANCE

Paris, 4. — (Dépêche de la Presse Associée). On a fait l'essai hier d'un aéroplane ayant un moteur d'une force de mille chevaux vapeur, pour servir comme ambulance à transporter des chirurgiens, l'équipement médical et des blessés.

DE VALERA CONSEILLE

Londres, 4.—Au cours d'une assemblée de la société des Irlandais ultra-nationalistes tenue à Londres hier, on a lu une lettre d'Edouard de Valera, le chef Sinn Fein, qui s'est échappé de la prison de Lincoln. La lettre contenait l'avis suivant à la société: "N'émettez pas d'opinion sur le président Wilson. Il est prématuré de le faire, car lui et ses amis se souviendront de notre pays à l'heure critique."

VOYEZ DANS NOS VITRINES

AU MAGASIN DALY

VOYEZ LES ETIQUETTES VERTES

L'Intérêt de notre Première Vente Anniversaire

Augmente de jour en jour. Naturellement, car les valeurs qu'elle offre sont au delà de l'ordinaire. Sans doute, tous les prix ne sont pas réduits, mais chaque rayon représente des achats spéciaux et des prix rabais en conséquence. Nos records de vente de mars dernier ont été grandement dépassés jusqu'à date, fait qui prouve éloquemment l'authenticité des occasions offertes durant la célébration de notre premier anniversaire. Cette fête va durer encore dix jours et personne ne devrait manquer d'y participer — dût-on faire des milles pour s'y rendre.

Robes pour Fillettes

PREMIER GROUPE

Régulier $1.75 à $4.98. Prix de vente anniversaire, mercredi

$1.49

SECOND GROUPE

Rég. $3.50 à $6.50. Prix de vente anniversaire, mercredi.

$2.98

Le premier groupe comprend des robes en chambrai, guingan, voile et simili-toile, en dessins unis, rayés et quadrillés, dans les couleurs de rose, ciel, tan et blanc. Elles sont du genre middy ou tout d'une pièce, avec poches et ceinture. Appropriées pour fillettes de 5, 7, 8, 10 et 12 ans.

Le second groupe se compose de robes échantillons en haute qualité de guingan et chambrai, en élégants unis ou quadrillés. Très jolis genres en une seule pièce, avec collet et poignets blancs. Quelques-unes sont garnies de smocking et finies avec poches et ceinture en pareil. Les couleurs sont tan, copen et jolies combinaisons de carreaux. Ages: 10 à 14 ans. — Au deuxième

NOTRE PREMIERE VENTE ANNIVERSAIRE OFFRE CES 2 GROS SPECIAUX POUR MERCREDI

COSTUMES DE PRINTEMPS

Les plus nouvelles notes de la mode se remarquent dans ces costumes de printemps. Ils sont en serge tout laine, quelque-uns dans les nouvelles lignes semi-tailleur, d'autres avec ceinture, soutache et boutons, dans les nuances à la mode comme brun, faon, gris, sable, marine et noir. Les modes sont authentiques, de sorte que si vous décidez d'acquérir un de ces nouveaux costumes, vous pouvez être assurées qu'il sera à la mode. Prix de vente anniversaire, mercredi **$25 25.00**

Nouvelles Robes pour Dames et Jeunes Filles

MODELES AVENANTS ET GRACIEUX POUR SOIREES, DANSES ET REUNIONS MONDAINES

Sûrement de plus charmantes robes ne furent jamais étalées. Il y a par exemple de chiques robes pour demoiselles et jeunes filles, confectionnées en différentes et délicieuses façons. Elles sont en taffetas souple et adhérent, satin et tissu d'argent, avec tunique de tulle en couleurs contrastantes. Le corsage est à grands plis avec bandes ou manches en ailes. Quelques-unes sont garnies de miniscules boutons de rose qui leur prêtent un grand air d'individualité. Les couleurs sont: maïs, argent, ivoire, bleu, écaille, rose, copen et vert pâle.

PRIX DE VENTE ANNIVERSAIRE, MERCREDI **29.50**

— Au rez-de-chaussée.

NOTRE VENTE DE PREMIER ANNIVERSAIRE EN

Article de Cou

SE CONTINUE MERCREDI

Les prix sont

.19, .39, .79

C'est là une occasion de se procurer en ECONOMISANT de magnifiques articles de cou à beaucoup moins que les prix usuels. Venez voir.

— Au rez-de-chaussée

Bottines pour Hommes

PRIX DE

lière Vente Anniversaire $3.49

Régulièrement $6.00 et $7.00.

Telle est l'OCCASION que notre rayon de chaussures pour hommes apporte pour mercredi. LE LOT COMPREND DES BOTTINES TAN DU GENRE BAL, avec semelles et talons en caoutchouc si pratiques pour ce temps de l'année. — DES BOTTINES A BOUTONS EN CUIR VERNI, genre Blucher, avec talon médium. Les hommes en quête de nouvelles bottines pour la ville ou le bureau devraient voir celles-ci. PRIX DE VENTE ANNIVERSAIRE, LA PAIRE ... **3.49**

PREMIERE VENTE ANNIVERSAIRE

Pyjamas pour Hommes

En belle flanelette, fini souple, à fond gris ou blanc, avec rayurez. Ils ont un collet militaire et sont garnis de soutache de soie. Tailles: 38, 40 et 42. S'il nous faillait les acheter au prix du gros acle prix que nous en demadons pour notrepremière VENTE ANNIVERSAIRE. Le vêtement **1.95**

Gilets de Gala pour Hommes

tuel, il nous faudrait les payer plus que Un nombre restreint de gilets de gala en piqué blanc. Quelques-uns sont légèrement salis, mais un simple lavage les remettra à neuf. Tailles: 38, 39 et 40. Régulier $2.50 et $3.00. PRIX DE VENTE ANNIVERSAIRE, chacun . . . . . **.25**

— Au rez-de-chaussée.

A 8.30 Mercredi Matin

Caoutchoucs pour Hommes

39c

35 paires en tout — consistant en 20 paires de Caoutchoucs bas à semelles rugueuses et de 15 paires de caoutchoucs unis en noir seulement. Pointures: 8 à 11. Prix de vente anniversaire, tant qu'il y en aura, la paire . . . . . **.39**

VENTE DE PREMIER ANNIVERSAIRE

Etoffes à Robes

Une valeur remarquable de vente anniversaire pour les clients de 8.30 a. m. mercredi 52c

C'est vraiment là une attraction peu banale qui devrait commander l'attention de toute dame intéressée dans les étoffes à robes. Il y en a 556 verges en tout, comprenant: gabardine, drap Panama, en blanc avec rayures de couleur — tweed union — popeline union — jersey union—et cachemire union. Ces tissus peuvent s'utiliser pour robes, costumes, vêtements d'enfants, etc. La largeur varie de 36 à 44 pouces. La série des couleurs n'est pas complète, mais le choix est assez varié. Valeurs régulières de .69 à $1.35 la vg. Prix de vente anniversaire, mercredi, la vg. **.52**

Savon de Toilette

LES SAVONS DE TOILETTE ne montrent aucune tendance à la baisse. Nous sommes bien aises de pouvoir en offrir plusieurs séries à un prix légèrement supérieur aux anciens prix. La liste suivante ne mentionne qu'une partie de ce que nous avons à vendre.

SAVON A .30 LA BOITE (3 pains par boîte)

Rose violet de Jergen.
Baby ou violet de Vinolia.
Losaria de Vinolia.
Lilas de Taylor.
Oatmeal de Taylor.
Bouquet persan de Taylor.
Héliothrope de Tayoir.

A .25 LE PAIN (.75 la boîte)

Pandora de Taylor.
Violet de Taylor.
Cologne de Vinolia.

— Au rez-de-chaussée.

PREMIERE VENTE ANNIVERSAIRE

BOTTINES POUR DAMES

En vue d'un écoulement rapide, mercredi matin, la paire

$1.00 ET $2.00

Petits points seulement. C'est la raison du babais.

LE PREMIER GROUPE comprend des bottines à boutons ou lacets, en cuir verni, avec tige cuir ou cravenette. Haut médium, talon haut ou médium, empeigne longue ou courte. Noires. Pointures, 2 à 3 1-2 seulement. PRIX DE VENTE ANNIVERSAIRE, MERCREDI, LA PAIRE **1.00**

LE SECOND GROUPE se compose de 125 paires de bottines à à boutons en cuir verni et de quelques paires en chevreau à boutons, de couleur noire ou brune. Les chaussures en cuir verni ont une tige en cravenette ou en cuir, avec talon espolin ou droit. Pointures: 2 à 5. PRIXDE VENTE ANNIVERSAIRE, MERCREDI, LA PAIRE **2.00**

PREMIERE VENTE ANNIVERSAIRE

NOUS NOUS SOMMES PROCURES DE

Nouvelles Blouses de Soie

AU PRIX INUSITE DE $2.98

BLANC, CHAIR, COPEN, ROSE, MARINE et NOIR.

On ne trouve pas toutes les tailles dans chaque couleur, mais toutes les tailles dans la collection. Vous feriez bien de les voir, mercredi. PRIX DE VENTE ANNIVERSAIRE, Chacune . . . . . **.98**

— Au deuxième.

VENTE DE PREMIER ANNIVERSAIRE

Occasions de la Vente Anniversaire en Nappes

"Seconds" de tisseurs en pure toile. Produits des meilleures fabriques du monde. Pas une seule des nappes de cet assortiment ne révèle un défaut qui en amoindrisse l'apparence et la durée. Dans la plupart des cas, il ne s'agit que de taches qui disparaîtront facilement au lavage. En vente mercredi aux prix d'anniversaire suivants:

Dimensions 2 x2: **$6.75, $7.50 et $7.99**

Dimensions: 2 x 2½: **$8.25 et $9.75**

UNE TABLE SPECIALE EST TOI-DURANT NOTRE PREMIERE VENTE ANNIVERSAIRE, A UN TIERS DE FANTAISIE, MARQUEES DES PRIX DE VENTE REGULIERS.

Coton à taies, qualité de .59 la vg. Prix de notre vente anniversaire mercredi . . . . . **.41**

La Cie H.-J. DALY Ltée

- Place Connaught, OTTAWA -

LES RELATIONS INTERIMPÉRIALES

(Câblogramme spécial de J. W. Dafoe.)

Paris, .3—Les réactions de la conence de la paix et de la Ligue des tions sur les relations internes des ties constituantes de l'Empire briique et leur status international, t d'un intérêt tout spécial pour le ple canadien et les populations des res Dominions.

Les anomalies des relations interériales qui ne sont que partiellent définies à l'heure actuelle, ont u quelque peu énigmatiques aux orités de la conférence, et il est narquable de voir jusqu'à quel nt elles se sont montrées si symhiques au point de vue des Domins.

Le rapport mis en circulation au ut de la conférence par une agende presse à l'effet que ce furent représentants des Etats-Unis qui ent en doute l'à-propos de donner représentation à l'Empire briique à titre de Grande Puissance, si bien qu'aux Dominions à titre puissances ayant des intérêts parliers, était exact, mais il ne fut rapporté dans la suite qu'à une nce subséquente les représentants Etats-Unis retirèrent leur objecn et déclarèrent qu'ils acquiesent à la requête des Dominions e que soumise à la conférence par Lloyd George.

La même objection est ravivée dans critique du sénateur Borah, qui tient que l'Empire britannique seplus fortement représenté que les ts-Unis dans la Ligue des Nations. est difficile pour des personnes l'extérieur d'apprécier l'affirmabritannique que l'Empire est à la fois une unité et une alliande nations, chacune ayant droit à représentation spéciale aux fins protéger ses intérêts particuliers, cette conception de la position l'Empire a été acceptée par la conence et est incorporée dans la stitution de la Ligue des Nas.

Dans la liste des membres de la férence, l'Empire britannique fie comme Grande Puissance, tanque chaque Dominion est inscrit la liste de puissances secondaiayant des intérêts particuliers. La égation britannique représentant Grande Puissance est choisie par ente d'un tableau dans lequel les minions sont représentés. A la mière séance plénière, la délégade l'Empire britannique compret un représentant de Terreneuve, Canada ainsi que la Nouvelleande avaient une représentation ecte et faisaient partie de la délétion de l'Empire britannique à x séances subséquentes. Ainsi, le ada avait trois représentants en deux circonstances.

Lorsqu'il s'est agi du travail détaillé de la conférence, les Dominions ont fait partie de la délégation de l'Empire britannique. Les représentants des Dominions n'ont pas assisté aux séances des puissances ayant des intérêts particuliers pour aider au choix de leurs représentants dans les comités de la conférence, mais ils ont eu leur part de représentation dans les comités de la conférence parmi les délégués de l'Empire britannique figurant comme Grande Puissance.Tout près de la moitié de la représentation britannique dans les comités de la conférence est recrutée chez les délégations des Dominions. Ces sélections ont été faites à des réunions conjointes de toutes les délégations britannique.

L'Empire britannique est représenté par deux délégués dans la plupart de ces comités. La Nouvelle-Zélande est représentée dans le comité des pénalités de guerre, l'Australie dans le comité des réparations et des frontières Yougo-slaves, le Canada dans le comité du transport international et des frontières grecques, et l'Afrique-sud dans le comité qui s'occupe de la Ligue des Nations.

Le général Botha a décliné la présidence de l'importante commission polonaise et sir Robert Borden a été choisi comme le principal délégué britannique à la conférence projetée à l'île des Princes. Quoique les Dominions aient jugé à propos d'accepter cette procédure, qui leur vaut une plus large représentation qu'ils auraient pu obtenir autrement, leur droit à une action indépendante a été sauvegardée par la reconnaissance de leur droit de soumettre à des comités d'importantes questions telles que le problème ouvrier ou la Ligue des Nations, des mémoires contenant leurs propres opinions au lieu de s'associer à la présentation d'une cause commune pour l'Empire britannique. Aucune cause ne s'est encore présentée où les Dominions aient été appelés à exercer ce droit.

Le status des Dominions tel que défini par la conférence de la paix a été prolongé à la constitution de la Ligue des Nations. L'on prévoit que les Dominions et l'Inde seront des membres incorporés de la Ligue des Nations, et ils auront droit à ce titre à des représentants dans le corps des délégués conformément à l'article 2 du pacte.

L'effet de cette série d'événements est que la situation domestique à l'intérieur de l'Empire qui a évolué à son état actuel, conformément au principe que les Dominions doivent être reconnus comme nations autonomes d'un Commonwealth impérial, a été régularisée aux yeux de l'univers et a obtenu une reconnaissance internationale.

L'ASSOMPTION

27 février 1919.

DEUIL GENERAL—

La mort de sir Wilfrid Laurier a causé beaucoup de regrets parmi tous. Les pavillons flottent à mimât sur tous les principaux édifices. Notre population prend une large part au deuil général. Mardi prochain, le 25, une messe de requiem sera dite au collège, son Alma Mater, pour le repos de l'âme du grand homme d'Etat que fut sir Wilfrid Laurier.

EN VISITE—

Mlles Ménard, de Hull, sont en promenade chez M. Procule Charlebois.

—Mlle M.-Estelle Pigeon est aussi en promenade chez ses nombreux parents.

—M. J. J. A. Marsan, était dans sa famille, aujourd'hui; il était de retour d'Oka où il est professeur à l'Institut Agricole.

—La grippe semble avoir fait de nouveau son apparition ici; elle se propage surtout dans la campagne. Espérons que la maladie sera enrayée avant longtemps.

—Le 22 courant avait lieu le grand uechre organisé par MM. Alexandre Venne et Hector Landry, candidats, au profit de l'hospice des pauvres. Ce fut un véritable succès; l'assistance était très nombreuse. Pendant et après la partie de cartes, nous avons eu le plaisir d'entendre M. Leclair, de Montréal, dans plusieurs chansons. Mlle Aline Duhamel accompagnait au piano. De riches et nombreux prix furent offerts aux heureux gagnants dont voici quelques noms: Mlles Aline Pépin, Cécile Lacombe, Ovila Taillon, Claire Lafortune, Antoinette St-Jean, J. Labrecque, Gilberte Forest, Marguerite Lachapelle, Mme François Rivest, etc.; MM. Horace Pépin, M. le curé Berthiaume, de St-Paul l'Ermite, René Jodoin, Jos. Bonnin, Noël Piché, Wilfrid Harbour, Emmanuel Charette et autres. Il y avait des rafraîchissements de toutes sortes. Le euchre était sous la haute présidence de M. le curé Marsolais.

—Il y aura un grand concours de charité à l'hospice Notre-Dame, le 27 février, les 1er, 3 et 4 mars.

Jeudi, 27 février: élèves du collège et de la Congrégation Notre-Dame; samedi le 1er mars: grand euchre organisé par Mlles Cécile Lacombe et Lucienne Hêtu, candidates; lundi et mardi, 3 et 4 mars, portes ouvertes à tous les amis des pauvres. Donnons de bon coeur et nous serons récompensés au centuple.

BAPTEME—

L'épouse de M. Afthur Lafortune, née Lillie Collins, un fils, baptisé: Joseph-Jean-Jacques-Collins. Parrain et marraine, M. Arthur-Eucher Fortin, manufacturier de St-Paul l'Ermite, et son épouse, née Marie-Blanche Leclerc.

—L'épouse de M. Jos. Elzéar Ouellette, chef de gare, née Maria L'Ecuyer, un fils, baptisé: Joseph-Adélard-Gérard. Parrain, M. Adélard Audy; marraine, Mlle Simone Ouellette, soeur de l'enfant.

SEPULTURE—

La semaine dernière, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Mme Pierre Lachapelle, née Rose Rivest, décédés à l'âge de 36 ans. Outre son époux, elle laisse plusieurs enfants. Etaient présents à ses funérailles: MM. Wilf. Robitaille, J. B. Martel, Lorenzo Raymault, Médard Cormier, Antoine Martel, et autres parents et amis.

—M. et Mme Philippe Dupuis ont eu la douleur de perdre leur jeune enfant, Blanche, décédée à l'âge de 8 ans, après quelques jours de maladie. Sympathies.

GLANEUSE.

MORT DU R. P. LAJOIE, C.S.V.

Le très R. P. Lajoie, supérieur général des Clercs de Saint-Viateur, est décédé samedi à la maison généralice de sa communauté, à Bruxelles. Le Père allait compléter le 29 de ce mois sa quatre-vingt-treizième année et était dans sa soixante-septième année de prêtrise. Malgré son âge avancé, il avait joui jusqu'à ces dernières semaines d'une excellente santé. Au commencement de février, il dut garder la chambre et depuis il ne cessa de décliner jusqu'au dénouement fatal.

Le Père Lajoie naquit à St-Jean-Baptiste-de-Rouville en 1826, fit ses études classiques à l'ancien collège de Chambly, dont M. le curé Mignault était alors supérieur. Entré au grand séminaire de Montréal, il y passa deux ans, puis en 1846 il devint instituteur à Ste-Elisabeth-de-Joliette.

En 1847, lorsque par les soins de Mgr Bourget et de l'honorable Barthélemy Joliette, les Clercs de St-Viateur vinrent de France s'établir à Joliette, le jeune Lajoie se joignit à eux et fut un de leurs premiers novices. Ordonné prêtre en 1852, il professa au collège de Joliette, dont il fut le directeur à diverses reprises.

En 1864, Mgr Bourget, qui l'avait en très haute estime, le nomma curé de Joliette, puis vicaire forain en 1872. Il occupa aussi la charge de supérieur provincial, pour la province canadienne, de 1870 à 1880. Au chapitre tenu à Vourles en 1880, le Père Lajoie fut élu vicaire général de son Institut. Il dut alors dire adieu à son pays, à sa patroisse de Joliette et à ses frères canadiens; c'était un adieu définitif; s'il revint quelques fois au Canada, ce ne fut qu'en passant et pour y remplir les devoirs de sa charge.

Dix ans après son arrivée en France, en 1890, le Père Lajoie était élevé à la charge de supérieur général des clercs de Saint-Viateur, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant vingt-neuf ans, et au milieu des plus grandes épreuves suscitées par la persécution religieuse.

En 1903, le supérieur et son conseil, qui s'étaient installés à Paris quelques années auparavant, durent prendre le chemin de l'exil; ils allèrent s'établir sur la terre hospitalière de Belgique, à Aerschot d'abord, puis à Bruxelles. C'est là que le bon Père Lajoie, à l'occasion de ses soixante ans de prêtrise, en 1912, reçut la visite du cardinal Vincent Vannutelli, venu de Rome pour apporter au vénérable jubilaire un rescrit autographe du Saint-Père, et lui présenter ses félicitations personnelles. Puis arrivèrent les horreurs de la guerre et l'occupation allemande; pendant quatre ans, le Père Lajoie endura avec une constance héroïque et un calme abandon à la divine Providence les privations matérielles et morales quelaissent supposer l'état du monde. Ses fils spirituels d'Amérique lui avaient, au début de l'occupation, obtenu par l'entremise du gouvernement américain l'autorisation de Berlin de se transporter en Amérique; mais le dévoué Père refusa de faire usage de ses passeports.

Malgré son éloignement, le Père Lajoie avait conservé au fond de son coeur l'attachement à la patrie canadienne. Il aimait à en recevoir des nouvelles et s'intéressait aux destinées de son cher Canada, même après bientôt quarante ans de séparation. Les Joliettains n'ont pas eux non plus perdu le souvenir, fait de vénération reconnaissante, de l'ancien directeur du collège et de l'ancien curé de Joliette.

La carrière si féconde du Père Lajoie, consacrée toute jusqu'à ses derniers moments au ministère paroissial et aux oeuvres de l'éducation, nous suggère de formuler le voeu qu'on écrive la vie de ce vaillant religieux canadien; une telle vie honore toute une race.

Une messe de requiem sera chantée pour le repos de son âme à l'église Saint-Viateur d'Outremont, samedi prochain, le 8 mars, à 9 heures.

Nous offrons aux Clercs de St-Viateur l'expression de notre sympathie dans la douloureuse épreuve qui les atteint.

LORRAINVILLE, QUE.

1er mars.

Hiver idéal au Témiscamingue, habitués que nous étions à des froids rigoureux. Cette année nous avons exactement ce qu'il nous faut pour nous rappeler que nous vivons au-delà de la ligne quarante-septième.

—M. Hyacinthe La Salle, marchand de notre localité, se dirige actuellement vers les cantons de Pembroke et d'Ottawa, avec l'heureuse idée d'introduire dans nos cantons une vingtaine de nouveaux échantillons de la race hippique. En attendant le chemin de fer, toujours lent à faire son apparition au milieu de nous, force nous est d'utiliser de notre mieux, le cheval, l'unique moyen de transport fourni présentement par la Providence.

—Ces jours derniers, Monsieur le notaire Beauchamp, de Bruno de Guigues, ainsi que sa famille, étaient de passage au presbytère.

—Dimanche, le vingt-trois courant, ont été baptisés Marie-Cécile première née de M. Joseph Bellehumeur, marchand, et René-Mathias, dont l'heureux père est M. Azarias Frappier, cultivateur.

—La maladie si maligne de la grippe semble avoir cessé de ravager.

UN PAROISSIEN.

Courrier de Province

AVIS

Nous recevons très souvent des respondances non signées. Il s est impossible de publier ces respondances si elles ne portent un nom responsable. Prière à correspondants d'en prendre .

NOELVI

28 février.

ssances

M. et Mme Orel Mayer, ont l'hon- de faire part à leurs parents mis, de la naissance d'une fille rain et marraine M. et Mme gène Mayer.

M. et Mme Amédée Langlois, une .

M. et Mme Albert Venne, un fils tisé Joseph-René. Parrain et raine, M. et Mme Gélinas Ranrt, grands parents de l'enfant.

ès

M. et Mme Joseph Gobeil ont eu grande douleur de perdre ces rs derniers, l'aînée de leurs ents, une fillette âgée de 5 ans. rte des suites de la diphtérie. sympathies aux parents affli-

visite

Mme Gédéon Giroux et sa soeur, e Joseph Gauthier visitaient ja- dernier la famille de M. Maire Miilette à Rutter.

M. Rodolphe Vannier était ces rs-ci de passage à Noëlville et tait ses amis.

Jeudi dernier, M. T. N. Desmas partait pour Ottawa où il se dait pour assister aux funérailde Sir Wilfrid Laurier. Il visi- ensuite ses trois fils à l'Univer- .

M. l'abbé J. Carrière et M. Paul oust, partaient aussi pour To- to ces jours-ci.

Jeudi dernier M. Hervé Gagnon sa soeur, Mlle Alma Gagnon sont rtis pour une promenade à Otta-

REVEUSE.

MONT-JOLI

27 février.

A été fait enfant de Dieu et de l'Eglise, Marie-Fernande-Jemma, fille d'Hermel Ouellet. Parrain, M. Aurèle Boucher, Marraine, Mlle Lydia Doucet.

—Mlle Jeanne Landry est arrivée d'un voyage à Québec où elle a passé quelque temps au chevet de sa tante, malade.

—M. David Levasseur, gérant de la succursale Julien a eu la douleur de perdre son jeune enfant. Nos sympathies à la famille.

GABY.

CRYSLER, ONT.

27 février 1919.

Mardi soir, à l'occasion de leur dixième anniversaire de mariage, M. et Mme Ernest Provost ont donné une fête des plus joyeuse; une adresse fut lue par Mme Léon Racine, et une jolie bourse fut présentée au nom de tous par M. Alexandre Bryère. Etaient présents: M. et Mme Alexandre Bryère, M. et Mme Ernest Provost, père, M. et Mme Alphérie Cloutier, Mme G. Giguère, d'Ottawa, Mme Alexis Racine, M. et Mme Omer Provost, M. et Mme Dieudonné Provost, M. et Mme Adrien Provost, M. Amédée et Mlle Hermine Provost, M. et Mme Emile Bryère, M. et Mme Eugène Gryère, M. et Mme Albert Eugène Bryère, M. et Mme Albert Bryère, Miles Régina Bryère, Aurore M. Beaudry, Montréal, E. Godard et Mlle Laferrière, M. et Mme J. B. Masse, M. et Mme Léonidas Bryère, M. et Mme Camille Godard, M. et Mme Adrien Cloutier, M. et Mme Amédard Godard, M. A. Gibeault, M. Lévi Piché, M. Paul Cloutier, M. Léon Racine, M. Omer Racine. Tous s'amusèrent à qui mieux mieux, et ce n'est que très tard dans la soirée que l'on se décida à se séparer.

—M. et Mme Gérasime Pagé sont partis pour Passadena, Californie, où ils passeront trois ou quatre mois. Nous leur souhaitons un bon voyage et un heureux retour.

—Nous avons le plaisir d'annoncer que M. Léo Lafrance et M. Médéric Leduc sont de retour du front.

Notre Confection à $19 a Obtenu le Verdict d'Economie en Vêtements

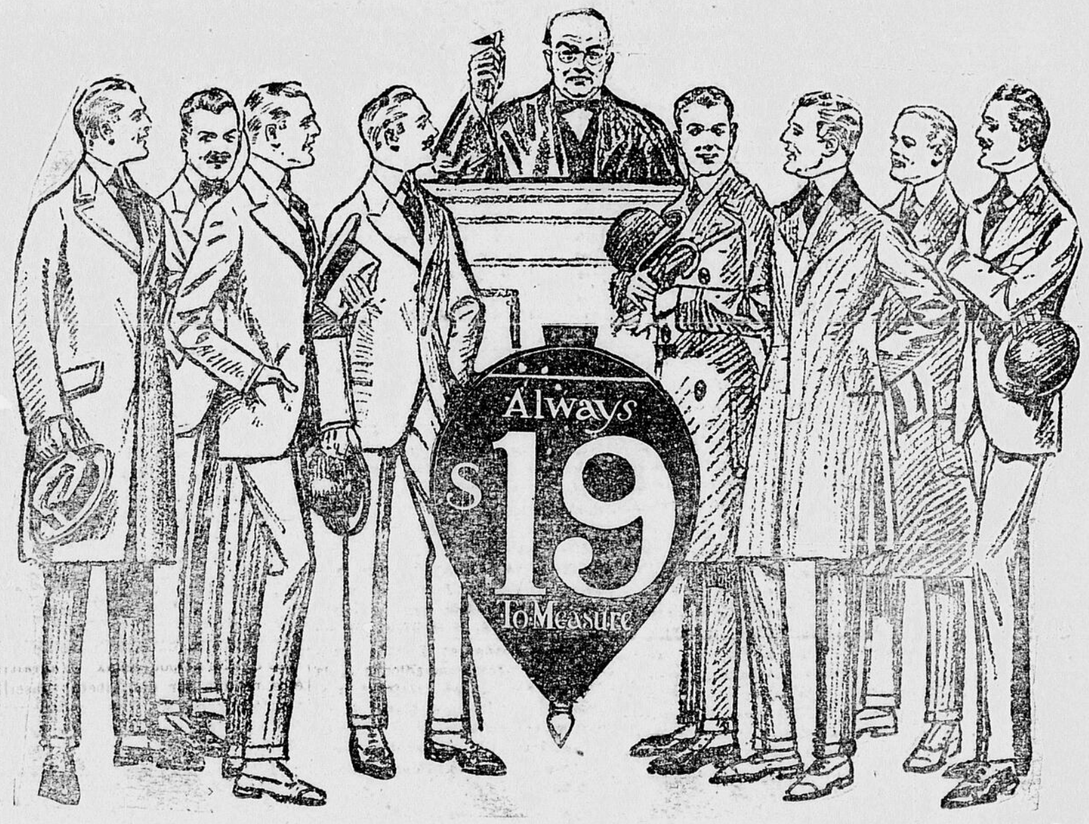

N'oubliez pas, Messieurs, que TOUT tissu à Complets ou Paletots se Vend à

UN SEUL PRIX
Sur Commande

Ce cliché fait voir un de nos nouveaux vestons genre croisé, avec couture à la taille, poches en taillade et un seul bouton. Sur mesures, $19.00.

TENEZ ces faits en mémoire. Tout Complet ou Paletot chez TIP TOP TAILORS ne vous coûte jamais plus que $19 Confectionné sur Mesures.

Du Kaki au Pékin
La transition est facile chez Tip Top Tailors.
Notre service de 3 jours pour les soldats de retour signifie qu'ils peuvent choisir leur tissu et prendre possession de leurs habits—AU TEMPS VOULU—sans délais inutiles.

Nous avons la plus grande organisation de confection à un seul prix du Canada et nous croyons consciencieusement que nos valeurs sont incontestablement les plus grandes du pays.

Nous n'annonçons pas un prix dans l'espoir de vous vendre à un prix plus élevé une fois que vous êtes rendus au magasin. Mais vous avez le choix de toute la maison à $19.00 et notre solide garantie de satisfaction absolue ou de remboursement accompagne chaque vente. Comme nous l'avons déjà dit, c'est là notre politique et nous défions qui que ce soit d'égaler nos valeurs.

Nos nouveaux tissus à complets et paletots de printemps sont en montre — nous aimerions que vous les voyiez.

Commandes par la Poste
Ecrivez au siège social, 202, rue Sparks, Ottawa, pour avoir notre système de mesurage individuel breveté, nos échantillons et cartes de modes. Nous garantissons parfaite satisfaction pour ce service.

Une Série de Magasins à un Seul Prix d'un Océan à l'Autre
TIP TOP TAILORS
Les Plus Importants Tailleurs à un Prix au Canada
202 Rue Sparks Ottawa
Tous les Vêtements Faits sur Mesure

LINDSAY'S

Les Harmoniums ESTEY

sont les plus puissants qui soient. Quelle que soit la dimension de votre église, chapelle ou salon, il existe un harmonium ESTEY d'un volume de sonorité suffisant pour remplir la pièce ou l'édifice.

Les harmoniums ESTEY bien que petits, possèdent une richesse de son qui rivalise avec celle de bien des orgues.

LE MAISON LINDSAY est le seul représentant des harmoniums ESTEY pour l'est du Canada. Faites venir le catalogue illustré.

Outre nos harmoniums ESTEY, nous avons toujours en magasin des harmoniums usagés de diverses marques à prix d'occasion, sur paiements à termes.

La principale Maison de Pianos du Canada

C.-W. LINDSAY, LIMITEE

189, rue Sparks, Ottawa

Montréal, Québec, Kingston, Brockville, Belleville et Trois-Rivières

"Le pain est le soutien de la vie"

Le pain a toujours été reconnu comme le principal aliment de l'humanité. Aujourd'hui, après des années d'étude et de recherches scientifiques, le pain est encore le premier dans la longue liste des aliments pourvus pour les besoins des hommes. Comme pour tous les autres aliments, il peut être bon ou mauvais, mais quand il s'agit du pain Quaker ou Mother, on peut être assuré d'une qualité supérieure. Si vous n'en faites pas encore usage, commencez aujourd'hui.

Slinn-Shoukh LIMITED

Boulangerie hygiénique—458, rue Catherine. Tél. Carling 574.
Magasin de détail—135, rue Bank. Tél. Queen 267.

NOUVELLES DE HULL

A L'HOTEL DE VILLE

LE MAIRE SOUHAITE LA BIENVENUE A M. TAYLOR. — REMERCIEMENTS DE CELUI-CI AUX CITOYENS. — M. LE CAPITAINE ALBAN LAFERRIERE PRESENTE LA DELEGATION DES VETERANS DE LA GRANDE GUERRE. — RAPPORTS DES COMITES. — RECLAMATIONS. — NOMINATION D'UN COMITE POUR ETUDIER LA REQUETE DES VETERANS, SECTION DE HULL.

Dès l'ouverture de la séance, le maire Archambault souhaite la bienvenue au nouvel échevin du quartier No 1 M. J. Taylor, secrétaire de la compagnie E. B. Eddy. "J'ai pris part à cette lutte, dit le maire, parce que je croyais que c'était de mon devoir de le faire, et qu'il fallait travailler à donner un représentant à la minorité anglaise de cette ville. "Je félicite, dit-il, ceux qui ont eu assez d'intelligence pour voter pour M. Taylor. Je l'invite à prendre son siège."

"Je vous remercie, M. le maire, dit M. Taylor, de vos paroles de bienvenue. Je ferai tout en mon pouvoir pour bien représenter mon quartier et les intérêts de la ville de Hull. C'est un grand honneur pour moi d'avoir été élu et je remercie ceux qui ont voté pour moi. Je dirai à mes amis d'Ottawa tout l'esprit de justice dont font preuve les Canadiens français de Hull.

M. Taylor a parlé en français, et nous espérons qu'il continuera dans cette voie, et qu'il n'oubliera pas qu'il représente une majorité canadienne-française et fera en sorte de défendre les intérêts du quartier No 1, dans cette même langue.

Le maire souhaita, ensuite la bienvenue à la délégation des vétérans de la grande guerre, section de Hull. Il leur dit ses dispositions à leur égard.

Le président de la délégation, le capitaine Alban Laferrière, annonça qu'il revenait à la charge concernant l'aide désirée de la part du Conseil, parce que la section de Hull était dans un besoin urgent d'argent pour poursuivre l'oeuvre du bien-être des soldats du district de Hull de retour du front.

Les précédents, dit-il, justifient notre demande et le conseil a plein pouvoir de nous aider en ce sens. Et il termine en appuyant sur l'importance qu'il y a de prendre leur requête en très sérieuse considération.

Le vice-président appuya la demande de l'Association des Vétérans, section de Hull.

On passa, ensuite, à la lecture des communications adressées au greffier M. Boulay.

Une dame qui a nom Adéline Ranger a pris une action en dommages de $100 contre la corporation. Faute de sable sur une partie d'un trottoir, elle se serait infligée des blessures en glissant. Elle tient la ville rsponsable.

Puis, le greffier lit le rapport des divers comités.

Une lettre reçue par M. Taylor au sujet d'une manufacture de cuivre est référée au comité de publicité.

Le greffier annonce qu'une somme de $1669.85 a été perçue par l'aviseur légal dans des causes de liqueurs enivrantes pour les derniers trois mois.

L'échevin Lambert parle des estimés et veut savoir s'ils sont prêts. L'échevin Falardeau annonce qu'ils ne seront préparés que lorsqu'on saura si la banque peut faire les avancés voulus.

L'échevin Taylor dit que les gens de Tétreautville sont mécontents du fait que l'on enlève les tuyaux qui avaient déjà été déposés à cet endroit pour l'aqueduc. L'échevin Lambert répond que ces tuyaux resteront pour l'usage de Tétrautville, et qu'on ne les enlève de l'endroit où ils sont actuellement que pour éviter des accidents — Le maire dit que ces tuyaux iront pour l'usage de l'aqueduc de cet endroit.

Une motion est ensuite présentée pour que le maximum du salaire des journaliers soit fixé à 35 sous par heure et le minimum à 30 sous.

Puis il est fait lecture d'une résolution à être adressée au député provincial, M. Joseph Caron, M.P.P. concernant l'école technique. Si le bill est accepté à Québec, les citoyens auront à décider s'ils consentent oui ou non, à ce que le Conseil vote annuellement une somme de 10,000 dollars pour l'entretien de cette école.

On présente une motion à l'effet de forcer les compagnies électriques ou de téléphone à ne pas poser de poteaux dans les limites de la cité de Hull sans avoir eu, au préalable, la permission du Conseil.

Puis on donne plein pouvoir au greffier de la cité de payer les dépenses encourues pour la dernière élection, celle du quartier No 1, à savoir, $5 par "poll".

Et le conseil décide d'en appeler du jugement rendu par l'hon. juge Chauvin dans la cause de Gédéon Malette.

Le greffier annonce, ensuite, d'accepter l'invitation des vétérans de la grande guerre, section de Hull, à assister à la conférence qui sera donnée le 25 mars par le Dr Béland, M.P., et de lui souhaiter la bienvenue.

Le maire clôt la séance en annonçant à la délégation des vétérans que le meilleur moyen de régler avantageusement leur demande c'est de nommer un comité qui étudiera la question avec l'aviseur légal Ste-Marie. Il espère qu'à la prochaine assemblée, le Conseil aura une bonne nouvelle à leur annoncer.

Ce comité se composera du maire Archambault, des échevins Falardeau et Taylor.

Nous tenons à nous faire l'interprète de nombre de citoyens pour faire remarquer au Conseil que les séances commencent à une heure un peu trop avancée. Plusieurs prétendent qu'ils aimeraient à venir assister aux délibérations du conseil, mais qu'ils en sont empêchés par le fait que les séances commencent tard et finissent, par conséquent, à une heure très avancée.

Nos édiles pourraient peut-être faire quelque chose en ce sens à l'avantage des citoyens. Nous espérons qu'on y verra.

UN ACCIDENT DE VOITURE A HULL

L'EPOUSE DU MAIRE MOREAU EST BLESSEE AINSI QUE QUATRE AUTRES FEMMES ALORS QUE DEUX CHEVAUX PARTANT A L'EPOUVANTE.

Un accident qui aurait pu causer la mort de plusieurs personnes de la Pointe-Gatineau, s'est produit hier sur la rue Maisonneuve. Une douzaine de personnes, qui avaient assisté à un procès à Hull, s'en retournaient à la Pointe-Gatineau quand les deux jeunes chevaux qui les traînaient, arrivés à la rue Maisonneuve et pris de peur, partirent tout à coup avec une rapidité vertigineuse.

Les femmes qui se trouvaient dans la lourde voiture furent projetées sur le sol et s'en tirèrent avec des contusions et des blessures douloureuses. Celles qui se sont blessées sont Mme Rodolphe Moreau, épouse du maire Moreau, Mme Alphonse Moreau, Mme Yves Fortin, Mme C. Bélanger et Mlle Aurore Moreau. Les hommes sautèrent de la voiture assez vivement pour éviter d'être blessés.

Les deux chevaux continuèrent leur course à travers les rues de la ville, tournèrent le coin chez Eddy et ne purent être arrêtés que sur la rue Champlain.

POUR LE REPOS DE L'AME DE SIR WILFRID

Ce matin, à l'église Notre-Dame de Hull, a eu lieu un service pour le repos de l'âme du très honorable sir Wilfrid Laurier.

Ce service avait été recommandé par la fédération des dames canadiennes-françaises, section de Hull.

CE SOIR

A la salle Bélanger, rue Principale, il y aura, ce soir, à 8 heures, réunion des membres de l'Union St-Joseph, conseil Notre-Dame de Hull No 2.

LA CAUSE DUSSAULT

Dans la cause de la cité de Hull contre Dussault, au sujet de liqueurs enivrantes, le recorder Desjardins a renvoyé la cause quant au défendeur.

AVIS TRES IMPORTANT

Toute correspondance ayant trait au "Courrier de Hull" pourra être déposée au bureau de M. J.-H. Bélanger, marchand de bois et charbon. 119 rue Principale, Hull.

En appelant à Rideau 1762 entre 5 et 6 heures p.m. on pourra obtenir tout renseignement désiré concernant le "Courrier de Hull".

Pour annonces ou abonnements au "Droit" dans la cité de Hull,, on devra s'adresser à M. P. A. Larocque, libraire, 139 rue Maisonneuve, Hull, ou téléphonez à Queen 7905.

jno.

A LA FOIRE DE LYONS

(Câblogramme spécial de Léon Trépanier).

Paris, 4.—Des foules énormes parmi lesquelles se trouvaient des milliers d'industriels et de commerçants étrangers remplissaient le Grand théâtre à l'occasion de la cérémonie officielle qui a marqué l'ouverture de la quatrième foire annuelle de Lyon. Toute la ville était brillamment décorée et tous les édifices publics et les demeures arboraient fièrement les drapeaux de toutes les nations alliées.

La journée qui était froide et claire fut accompagnée d'une baisse dans le niveau du Rhône et de la Saône qui étaient sortis de leur lit. On remarquait un nombre considérable de soldats américains, britanniques, canadiens, australiens et italiens parmi les milliers de personnes qui acclamèrent le sénateur Edouard Herriot lorsqu'il se rendit à l'invitation du président de la réunion, Jean Goignet, président de la Chambre de Commerce de Lyon et déclara la foire ouverte.

L'orateur rappela l'audacité dont le maire Herriot fit preuve en entreprenant l'organisation de la foire en 1916 au moment où la France était serrée de près à Verdun. Il rendit aussi hommage à la participation du Canada à la foire actuelle et à la part inoubliable que le Canada a prise dans la guerre en venant au secours de la France et en l'aidant sur les Champs de bataille jusqu'à l'heure de la victoire finale. Dans son discours, le maire Herriot a cité des statistiques basées sur des estimés de compagnies d'assurance qui établissent que la valeur des exhibits qui était de trois millions de francs à la première foire a augmenté à dix-huit millions de francs.

L'ambassadeur Sharp qui a parlé brièvement a été suivi de M. Jusserand, l'ambassadeur français à Washington.

Les hôtels et les pensions sont tellement encombrés de visiteurs que la question du logement devient sérieuse, la population actuelle dépassant un million. L'administration de la foire songe à diviser la foire de l'an prochain en deux parties, une partie de la foire ayant lieu à l'automne et l'autre au printemps.

La section canadienne à la foire comprend cinquante-trois firmes, les chemins de fer de l'Etat, les départements des Mines, de l'Agriculture, du service forestier et le chemin de fer du Pacifique Canadien. Toutes les industries canadiennes sont représentées. L'édition de Paris du "New-York Herald" affirme que les exhibits canadiens constituent un point saillant de la foire, l'étalage des produits industriels et commerciaux du Canada étant complet.

Durant la foire, le maire de Lyon et les directeurs de la foire seront les hôtes du Canada à un lunch qui sera présidé par sir George Foster, le ministre du Commerce du Canada. Sir George sera accompagné de M. Prilippe Roy, le commissaire canadien à Paris. M. Lloyd Harris, de la mission commerciale canadienne et quarante-six représentants de la presse alliée à la Conférence de la paix seront les hôtes de l'administration de la foire, jeudi prochain.

Plusieurs des plus importants établissements de gros sont repràsentés à la foire. L'exhibit individuel le plus considérable est celui de la compagnie Armstrong, Whiteworth qui occupe 16 stands et représente tous les départements de cette grande firme. Lorsque tous les exhibits de cette firme auront été mis en place, l'étalage sera le plus imposant à la foire. Les Etats-Unis qui comptent environ cent exposants, la plupart représentés par des catalogues, ambitionnent de remporter un aussi grand succès que l'an dernier.

Le maire Herriot, de Lyon, adresse le message suivant au Canada:

"Le maire de Lyon accueille au nom de la ville la participation de la glirieuse nation canadienne à la foire de Lyon. Compagnons d'armes, hier, nous prolongeons cette association, aujourd'hui, pour l'oeuvre de la paix. Lorsque les Canadiens reviendront dans l'avenir, ils seront l'objet de l'accueil cordial réservé seulement aux plus choyés de la famille".

La participation britannique à la foire de Lyon a augmenté de quatorze exhibits, la première année de la foire, à quarante-trois, la deuxième année, à cent trente exhibits, la troisième année, et cette année, à plus de quatre cents cinquante exhibits qui compreanent les exhibits des sections canadienne et australienne.

La ville de Lyon porte l'empreinte du grand événement économique qui a attiré des milliers d'hommes d'affaires des pays alliés. Les autorités civiques font tout en leur possible pour faciliter le logement et assurer le confort des visiteurs, et des familles offrent l'hospitalité de leur demeure aux visiteurs qui ne peuvent trouver à loger dans les hôtels et les pensions.

Les Canadiens sont si enthousiasmés par les perspectives que leur visite à la foire de Lyon fait entrevoir, cette année, qu'ils s'occupent déjà de faire les démarches nécessaires en vue d'établir des relations commerciales plus étroites entre la France et le Canada. Ils viennent de tenir une réunion et de former un comité qui sera chargé d'étudier la question minutieusement. Ceux qui ont pris part à la réunion se sont déclarés entièrement satisfaits des efforts déployés par le ministre du Commerce et les représentants commerciaux du Canada, ici, pour faire de la France un marché accessible aux produits canadiens.

UN PROJET

Le comité qui vient d'être formé a décidé d'entrer en pourparlers avec le gouvernement et de consulter sir George Foster, M. Lloyd Harris et M. Philippe Roy, le commissaire canadien à Paris, sur la possibilité de former une organisation permanente telle qu'une chambre de commerce canadienne qui s'occuperait de promouvoir le commerce canadien avec la France. M. Clarke, le commissaire du commerce canadien à Milan, qui dirige la section canadienne à la foire, a été nommé président temporaire. Le colonel March occupait le fauteuil et M. W. P. Hughes, le secrétaire de l'Association des manufacturiers canadiens, agissait comme secrétaire.

Des comités spéciaux ont aussi été nommés pour étudier la question des embargos sur les exportations canadiennes en France, et d'autres questions vitales qui concernent le développement du commerce canadien en France. Des réunions quotidiennes auront lieu pendant la foire pour discuter le progrès des affaires.

REMERCIEMENTS

M. Lavigne, ex-candidat au poste d'échevin du quartier No 1, remercie tous ceux qui lui ont donné leur appui,è directement ou indirectement, dans la lutte qui vient de se terminer. Il remercie tout spécialement les organisateurs et les orateurs qui l'ont aidé dans cette campagne municipale.

CONTRE LA LIGUE DES NATIONS

Voici la résolution que le sénateur Lodge a présentée au Sénat: "Attendu que, d'après la constitution, il est dans les attributions du sénat dapprouver ou de désapprouver la ratification de tout traité des Etats-Unis, et qu'un traité ne peut être mis en force sans le consentement du sénat exprimé par le vote affirmatif des deux tiers des sénateurs présents; et

"Attendu que, vu la victoire des Etats-Unis et des nations avec lesquelles elle est associée, une conférence de paix a été convoquée, et est maintenant en session à Paris dans le but d'arrêter les conditions de la paix; et

"Attendu qu'un comité de la conférence a proposé une constitution pour une ligue de nations et que cette proposition est actuellement sous considération par la conférence de la paix;

"Il est résolu par le sénat des Etats-Unis, dans l'accomplissement de son devoir national, à l'égard des traités, que le sénat est d'avis que, bien qu'il désire que les nations du monde s'unissent pour promouvoir la paix et le désarmement général, la constitution de la ligue des nations, telle que proposée à la conférence de la paix, ne devrait pas être acceptée par les EtatsUnis.

"Et il est de plus résolu que le sénat est d'avis que des négociations de la part des Etats-Unis devraient immédiatement être faites afin de hâter les négociations urgentes des conditions de la paix avec l'Allemagne de manière à satisfaire les Etats-Unis et les nations avec lesquelles les Etats-Unis sont associés dant la guerre contre le gouvernement allemand; et la proposition d'une ligue des nations dans le but d'assurer une paix permanente dans le monde devrait être prise en sérieuse considération."

CRITIQUE DE WILSON

Washington, 4 — (Dépêche de la Presse associée) — Les rapports des journaux concernant le banquet offert par le Président Wilson aux membres du comité démocratique national ont été l'objet d'un discours du Sénateur Sherman, d'Illinois, républicain, à l'ouverture de la séance du sénat ce matin.

Les rapports publiés dans les journaux et lus par l'orateur disent que le Président aurait accusé les sénateurs s'opposant à la formation d'une ligue des nations de posséder "des esprits de pourceaux" et aurait être pendus sur des gibets aussi ajouté que ces hommes "devraient hauts que le ciel mais dirigés vers une autre direction".

"Rien n'a transpercé des débats de la conférence de paix à Paris", dit M. Sherman, "qui soit plus applicable à la situation faite par la guerre que ces menaces du chef exécutif."

L'orateur lit ensuite un autre rapport de journal disant que le Président aurait ajouté en parlant encore des sénateurs opposés à la ligue que "leurs têtes n'étaient pas d'autre chose que les noeuds qui empêchaient leurs corps de tomber par partie", et dit en commentaires: Ce langage est classique. C'est une autre phrase à ajouter à celles qui ont enrichi notre bagage de littérature politique."

Le Sénateur Sherman a parlé longuement et ses saillies aussi spirituelles que sarcastiques ont vivement amusé les sénateurs présents et les galeries. Le Président du Sénat rappela l'orateur à l'ordre quelques fois, mais il le fit mollement.

La gomme
WRIGLEY

TOUS ces trois aromes sont vendus en paquets cachetés imperméables à l'air, à l'épreuve des impuretés. Soyez sûr d'acheter WRIGLEYS

Après Chaque Repas

Faite au Canada

SA SAVEUR DURE!

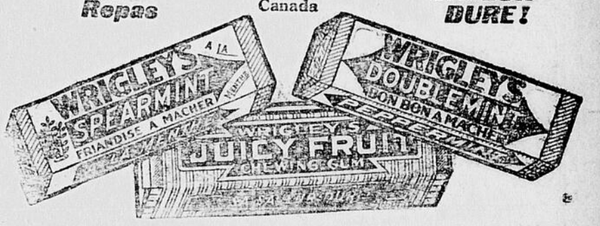

La vue examinée avec soin

A. M. BÉLANGER

Spécialiste Optométriste
Opticien Manufacturier

32 rue Rideau, - Ottawa

Avec la Pharmacie Canadienne, sept portes de la Gare Centrale.

Téléphone: Queen 1702

ON DEMANDE

Une ménagère d'âge moyen, personne seule préférée, pour tenir la maison d'un veuf avec enfants S'adresser par lettre: Casier 23 "Le Droit", Ottawa. 55-2

ON DEMANDE

Un bon barbier d'expérience et sérieux, bons gages. S'adresser J. E. Grenier, barbier, 123, rue Principale, Hull. 55-2

SPECIALITE

Durant la Semaine
DU 3 AU 8 MARS

Sucre granulé, 9 lbs pour	$1.00
Sucre brun, 10 lbs pour	$1.00
Riz, 11 lbs pour	$1.00
Pois à soupe, première qualité, le gallon	45c
Graisse R.B., seau 20 lbs	$6.35
Graisse pure lard, seau 20 lbs	$5.75
Graisse domestique Shortning, seau 20 lbs	$5.50
Graisse domestique Shortning, chaudière de 3 lbs	75c
Graisse domestique Shortning, chaudière de 5 lbs	$1.25
Sirop de canne pur, la pinte	25c
Confitures première qualité, 4 lbs	75c

Poisson frais de toutes sortes à très bas prix.

O. LEMIEUX

EPICIER

Coin Vaudreuil et Dupont, Hull

Tél. Queen 2295

ELECTRICITE

pour l'éclairage, le chauffage, la cuisine, le repassage, etc.

Ce que l'argent peut acheter de mieux au plus bas prix.

HULL ELECTRIC COMPANY,

117 Principale, Hull. Tél. Q. 1660

FEUILLETON DU "DROIT"

Le Roman d'une Jeune Fille

PAR ERNEST DAUDET

No 34

—Je veux partir!

Les époux Reed poussèrent en même temps une exclamation d'effroi.

—Partir! Pourquoi faire? demanda le mari.

—Pour rejoindre Philippe.

—Mais, c'est vouloir aller au-devant de la mort, continua la femme.

Antoinette répéta:

—Je veux partir.

En même temps, elle pleurait, se désespérait. Alors, madame Reed la prit entre ses bras, séchant ses larmes, s'efforçant de le rassurer, lui prodiguant toutes les consolations qu'un coeur tendre et bon sait prodiguer à un coeur affligé.

Chère demoiselle, disait-elle, M. Philippe vous a placé sous notre garde. Nous ne pouvons vous laisser nous quitter. D'ailleurs, qui vous dit que votre fiancé n'a pas échappé aux dangers que vous redoutez pour lui? Il est jeune, vigoureux, habile. Peut-être, en ce moment, est-il en route pour revenir vers vous.

Antoinette ne répondait pas. Elle secouait la tête, indiquant qu'elle ne conservait plus aucune espérance. Néanmoins, elle se montra docile. Madame Reed la conduisit doucement dans sa chambre, l'obligea à se coucher et ne la quitta que lorsqu'elle la vit endormie. Ce premier sommeil fut de courte durée. Il était à peine minuit lorsque Antoinette se réveilla en sursaut. Elle avait eu une vision épouvantable. Philippe était apparu à ses yeux, les mains liées derrière le dos, le cou nu, les cheveux coupés ras, dans la lugubre toilette des condamnés. Il appelait Antoinette avec des supplications dans la voix!

—Oh! j'irai! j'irai pour le sauver ou mourir avec lui!

Tel fut le premier cri d'Antoinette en se réveillant. Elle fut bientôt sur pied, se vêtit à la hâte, prit sur elle l'argent qui se trouvait dans ses tiroirs, quelques bijoux, et, au premier rayon du jour, animée d'un saint courage, elle quitta furtivement la maison où elle avait vécu trois années. Lorsque, quelques heures plus tard, madame Reed entra dans la chambre de la jeune fille, elle ne trouva rien qu'une lettre qui l'avertissait de la résolution inébranlable prise par celle-ci et qui la remerciait avec effusion de ses soins et de son amitié. M. Reed partit aussitôt pour Londres, avec l'espoir de rattraper la fugitive. Peine inutile! Ses recherches furent vaines. Antoinette avait disparu.

CHAPITRE IX

LE RIDEAU QUI TREMBLE

Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis le jour où Dolorès et Coursegol étaient venus s'installer dans la maison du citoyen Vauquelas, située, ainsi que nous l'avons dit, dans le faubourg du Roule. Coursegol, pour les besoins du commerce qu'il avait entrepris de concert avec Vauquelas, sortait tous les jours, allait dans les clubs, dans les sections, à la Convention, au palais Egalité, fréquentant les hommes les plus en évidence de cette triste époque. Dolorès, au contraire, ne quittait qu'à de rares intervalles l'asile que le hasard lui avait donné. Si parfois elle s'échappait et gagnait le centre de Paris, c'était pour aller voir Cornélie Bridoul, pour entendre avec elle une messe dite à la hâte, dans quelque chambre obscure, par un prêtre courageux que cachaient les bonnes âmes, afin de le soustraire aux rigueurs du comité du Salut public. Sauf ces sorties rares et rapides, Dolorès restait chez elle. Elle y vivait tranquille et calme, sans connaître, autrement que par les récits de Vauquelas et de Coursegol, l'intensité de la terreur profonde qui régnait à Paris.

Sa vie s'écoulait solitaire et triste. Sans amies de son âge, sans amour, frappée par l'absence de ceux qui lui étaient chers, sa jeunesse s'étiolait ainsi qu'une fleur privée de soleil. Elle se voyait en quelque sorte dépérir. Depuis trois ans, tant de malheurs avaient surgi autour d'elle, qu'elle ne conservait plus même l'espérance d'un bonheur à venir. Dégoûtée de la vie, le courage pour s'y rattacher lui manquait. Un immense affaissement s'était emparée de tout son être. Elle ne possédait plus le rire joyeux et sonore de la vingtième année. Au lieu des beaux rêves qui viennent charmer le sommeil des jeunes filles, elle ne voyait, durant ses nuits agitées, que les tristes souvenirs de son passé. Comme dans un nuage sombre apparaissaient tous ceux quelle avait perdus après les avoir aimés: la marquise de Chamondrin, qui lui avait tenu lieu de mère; le marquis, dont la tendresse avait versé de si pures joies sur ses jeunes ans; Philippe et Antoinette, son frère et sa soeur d'adoption. Les morts tant pleurés, les vivants, — à supposer qu'Antoinette et Philippe vécussent encore, étant d'ailleurs pour elle comme s'ils n'étaient plus, — passaient devant ses yeux désespérés sans éveiller dans son coeur meurtri autre chose que la douleur profonde des éternelles séparations. Elle ne pouvait même plus goûter la triste douceur des austérités monacales et de cette vie commune du couvent, dans laquelle le sacrifice de soi-même puise des encouragements précieux. De quelque côté quelle regardait autour d'elle, elle ne trouvait aucun appui. Elle était condamnée à porter seule le lourd fardeau de ses chagrins amers. Et puis, en ces jours de terreur et de périls incessants, la défiance était générale. Il n'était guère d'amitié qui pût naître et se développer. On était réduit à vivre pour soi, entre soi, dans la crainte d'ouvrir, sans le savoir, sa maison aux émissaires de l'échafaud. Or, ni Vauquelas, ni Coursegol n'étaient pour Dolorès des compagnons tels qu'il les aurait fallu pour la distraire et l'égayer. Durant les courts instants que Coursegol passait auprès d'elle, elle le voyait absorbé, préoccupé, entièrement livré à ses calculs. Quant à Vauquelas, il témoignait à la jeune fille les égards respectueux et un peu froids qu'un vieillard peut prodiguer à une femme. Il était difficile de savoir exactement ce que pensait le bonhomme. Sa face ridée ne trahissait aucune de ses impressions, et ce n'est pas en lui que Dolorès pouvait trouver les consolations dont elle aurait eu besoin. Le matin, elle travaillait aux comptes qu'elle était chargée de tenir. A midi, elle prenait seule et à la hâte un léger repas, et c'est le soir seulement que le dîner réunissait autour d'elle les compagnons habituels de sa triste vie.

Un soir du mois d'octobre, elle était seule dans sa chambre, située au rez-de-chaussée de la maison, et s'ouvrant sur le jardin par une grande porte vitrée, devant laquelle tombait un lourd rideau. Il était environ neuf heures, Vauquelas et Coursegol étaient absents; les gens de service, rentrés chez eux, Dolorès pouvait se croire entièrement abandonnée. Assise devant le feu, auprès d'un guéridon, elle brodait. Mais il était facile de voir que si son corps était là, occupé par un travail machinal, sa pensée était bie loin. Elle rêvait au passé. Elle se demandait en quel point du monde elle devait chercher à rejoindre Antoinette de Mirandol et Philippe de Chamondrin.

—Que font-ils? se demandait-elle. Songent-ils à moi? sont-ils heureux?

Et de telles questions lui ouvrant des perspectives sans fin, elle s'abandonnait aux rêveries les plus diverses.

Soudain, le souffle bruyant du vent se fit entendre au dehors. Le bruit des arbres violemment secoués dans le jardin arriva jusqu'à ses oreilles. Elle tressaillit. En même temps, une rafale plus tumultueuse que les autres retentit dans le silence de la nuit avec des mugissements inquiétants. On eût dit le vacarme d'une mer furieuse. Puis, par la porte vitrée que le rideau soulevé laissa voir à demi, un flot de poussière entra. La flamme des bougies trembla. De la cheminée, un nuage de fumée fut rejeté dans l'appartement. Enfin, un bruit semblable à celui d'une porte qu'on referme vint s'ajouter au tapage mystérieux que causait la tempête.

—On a oublié de fermer cette porte, pensa Dolorès.

A suivre

UNE LETTRE DU JUGE LANGELIER

Québec, 4.—Le juge Langelier a entendu hier la cause de près de cent cinquante insoumis.

Presque tous les insoumis ont été condamnés à des amendes variant entre $5 et $50. Dans une lettre ouverte aujourd'hui, le juge Langelier dit qu'en même temps que les instructions de M. Newcombe, sous-ministre de la justice, il lui fut donné une brochure imprimée sous l'autorité de l'hon. M. Doherty, ministre de la justice, et publiée par le conseil du service militaire. Cette brochure permettait de condamner les insoumis à l'amende. Le juge demande à M. Newcombe s'il est prêt à rejeter cette brochure comme il l'a fait pour les instructions écrites transmises au juge Langelier par le lieut-col. Whitehead.

I.—Je leur donnerai toutes les grâces nécessaires à leur état.

SE METTRONT-ILS EN EN GREVE ?

Les journaux anglais du matin publient la nouvelle suivante:

Les instituteurs anglais de la commission des écoles séparées se sont réunis hier après-midi dans le but de prendre une décision au sujet de la grève projetée et à l'exception de deux tous se sont déclarés prêts à laisser leur poste si la commission n'augmente pas leurs salaires.

RETRAITE DES DAMES

La retraite des Dames à la Basilique est commencée dimanche dernier. Elle est prêchée par les RR. PP. Manise et Simard, rédemptoristes. Les exercices ont lieu le matin, à 6.15 et à 9 heures, et le soir à 7.15 heures.

New-York, 4 — Depuis le 1er mars, les horloges sont avancées d'une heure en France et en Algérie.

CONGRES REMIS

New-York, 4 — Le congrès de la presse qui devait avoir lieu à Sydney, (Australie), a été renvoyé à une date indéfinie.

Chicago, 4 — Le Dr Haiselden a encore refusé d'opérer un enfant infirme pour lui sauver la vie, parce que cet enfant aurait été un fardeau pour le monde.

Paris, 4 — Le "Temps" publie un décret portant à 36,000 millions de francs la valeur du papier-monnaie.

LE PAPIER-MONNAIE

Paris, 4 — Un accord a été conclu entre les Tchèques et les Jougo-Slaves au sujet de la navigation sur le Danube.

PARIS A PROTEGER

Paris, 4 — M. René Viviani, ancien président du conseil des ministres a déclaré que Paris était trop près de la frontière et qu'il fallait l'en éloigner.

LE CAREME COMMENCE MERCREDI

Dimanche, dans les églises de la capitale, on a expliqué le règlement du carême pour le diocèse d'Ottawa, qui sera comme suit:

1o. Il est permis de faire gras chacun des dimanches du carême.

2o Les lundis, mardis, jeudis et samedis — excepté le samedi des Quatre-Temps et le samedi saint jusqu'à midi—tout le monde pourra faire le repas principal en gras, et les personnes légitimement empêchées de jeûner pourront faire gras aux trois repas.

3o. Le jeûne reste d'obligation pour chacun des jours du carême.

4o. L'usage du poisson et de la viande au même repas est permis.

5o. Le carême finit le samedi-saint, à midi.

QUELQUES SUGGESTIONS DU PRINTEMPS POUR MADAME

Nouveaux Manteaux de Printemps pour Dames

200 MANTEAUX de Printemps de 1919

EN POPELINE TOUT LAINE, SERGE, GABARDINE ET VELOURS, TOUT LAINE

$35

Confectionnés dans les plus nouveaux effets — haut corsage, modèles tailleur et plissés, avec nouveaux collets, poignets, ceintures et poches nouveauté. Magnifiquement garnis de boutons nouveauté et mi-doublés. Toutes les tailles. Ils se présentent en toutes les nuances à la mode du printemps. Spécial 35.00

$35.00

Mercredi chez Freiman

BULLETIN QUOTIDIEN

Les primeurs en modes du printemps ont devancé même le safran, cette année. Déjà les modèles nous arrivent de l'étranger et des Etats-Unis. Dame la Mode, revenant à un tour d'esprit plus joyeux — sous le souffle inspirateur de la victoire — a créé de charmants nouveaux modèles pour le printemps qui approche.....

Et — se tenant en avant du temps — le Salon des Modes de Freiman est en état de montrer au public ce que portent les personnes les mieux mises du monde et de lui fournir les nouveautés en même temps que les pays initiateurs de modes.

De nombreux assortiments de nouveaux manteaux, costumes et robes attendent actuellement votre inspection.

Venez les voir. Il est toujours plus satisfaisant de voir les vêtements sur les lieux — de les essayer — de palper les tissus — et d'examiner les couleurs — que de se contenter de lire les descriptions et de voir les gravures.

Nous sommes bien aises de pouvoir vous être utiles en ce sens — et nous désirons vous assurer que vous êtes toujours libres de visiter nos rayons aussi souvent que le coeur vous en dira.

Notre mission dans le domaine de la marchandise est accomplie — quand nous avons donné aux dames le moyens de satisfaire les désirs de leur coeur au sujet de ces choses si nécessaires pour la garde-robe de la dame bien mise.

Nous répétons que vous êtes bienvenue en tout temps — mais venez lundi voir ces spéciaux.

DEUX Assortiments DE Magnifiques Costumes DE PRINTEMPS POUR DAMES

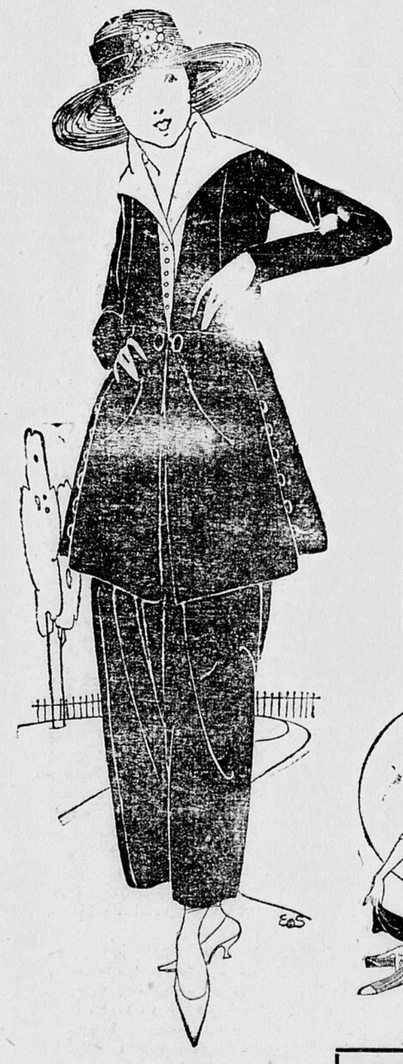

Quelle que soit la température, tout le monde sait que le printemps est proche, et il n'est pas une dame qui ne sera bien aise d'avoir l'assurance de posséder dans sa garde-robe un costume tout frais pour le mettre au premier moment propice. Ces costumes sont conformes aux nouvelles modes du printemps, en des tissus populaires comme serges et popelines de laine. Parmi les nombreux nouveaux modèles, nous distinguons les jaquettes carrées, les plissés, les gilets de fantaisie, les épaules et manches étroites et les jupes ajustées. Chaque costume est parfaitement confectionné et doublé de soie fantaisie. Marine, bleu et noir sont les couleurs dominantes, bien qu'il y ait de nouvelles nuances du printemps. Spécial ..... 25.00 et 35.00

Manteaux d'Hiver pour Dames et Jeunes Filles Sans aucun souci du prix coûtant et des pertes

En velours tout laine, chinchilla, furtex et pompon. Quelques-uns sont garnis de fourrure et représentent les plus séduisantes créations de la saison. Mais la saison achève — et il nous faut de l'espace pour les marchandises du printemps. Valeurs de $50.00 à $75.00. Spécial ..... 15.00 et 19.00

Une Vente de 200

Robes en Serge-Flambante Nouvelles de

$20 à $30

Dernières Modes du Printemps

Tailles pour Dames et Demoiselles

$19

Robes dans la nouvelle silhouette

TAILLES DE 14 A 36

Les dames attendent beaucoup de la vente de robes de Freiman — tant pour la valeur que pour l'élégance des nouveaux modèles — et nos offres pour demain, mercredi, feront plus que maintenir les précédents établis.

Un achat extraordinaire rend possible cette vente de robes de $20.00 à $30.00 pour $19.00. Elles sont toutes en belle qualité de serge marine, noire et brune. Voici:

—Robes carrées avec collet Peter Pan.
—Elégants effets de lignes droites.
—Nouvelle tunique. Genres à taille haute.
—Garnies de boutons d'os et de boucles.
—Avec soutache et broderie.
—Garnis de perles et de plis à l'aiguille.

Les dames et jeunes filles qui apprécient l'avantage d'une robe de serge pour la ville et le bureau profiteront de cette chance d'obtenir des robes de $20.00 à $30.00, pour seulement 19.00

Etonnants Rabais en Fourrures

Toutes les fourrures que nous avons en magasin seront offertes à prix économiques pour vendredi et samedi.

Avec la venue du temps doux, la saison des fourrures touche à sa fin. Nous ne voulons pas garder nos fourrures d'ici à l'hiver prochain, et nous avons encore plusieurs magnifiques modèles qu'il nous faut écouler. Notre but n'est pas de faire des ventes profitables, mais de nous débarrasser de marchandises d'hiver pour faire place à des marchandises nouvelles. C'est pourquoi nous avons soumis nos fourrures à des rabais phénoménaux pour cette vente de fin de semaine. Il y aura donc de grandes chances d'économies au rayon des fourrures. Venez de bonne heure afin d'avoir le premier choix.

Manteaux en Phoque de l'Hudson

4 modèles exclusifs. Chaque vêtement est un spécimen de l'art du fourrier.
Garnis de taupe. Rég. $375.00, pour.. $255.00
Garnis d'hermine. Rég. $350.00, pour $250.00
Garnis de zibeline d'Alaska. Rég. $350.00, pour $280.00
Garnis de kolinski. Rég. $425.00, pour $300.00

Manteaux en Phoque Electrique

7 seulement, 45 pces de long, amples du bas, rég. $125.00, spécial. . . 90.00

Manteaux en Pheque de l'Hudson

5 seulement. Grand collet carré et poignets en zibeline d'Alaska, 45 pouces de long. Régulier $250.00. Mercredi, pour. 165.00

Parures en Renard Blanc de l'Islande

Un magnifique vêtement pour porter à présent. Grand manchon double et genre melon, régulier 18.00 Spécial. 11.95

Etoles en Renard taupe

Grande forme d'animal, avec tête, queue et griffes. Doublées de crêpe de Chine, régulier 65.00 Spécial.. 52.50

Manchons en Vison

Faits de 5 peaux, manchon oreiller ou melon, régulier $40 Spécial Mercredi 25.00

Etoles en Renard rouge

Grand effet d'animal. 25.00

Jupes en Serge Tout Laine

En plusieurs jolis genres que toutes les dames aimeront. En serge tout laine bleu marine et noir. Garnies de boutons. Avec poches et ceinture fantaisie. Il y a des modèles avec panneaux latéraux finis avec frange. Tailles: 23 à 34, mesure de buste. Ce sont d'extraordinaires bonnes jupes à leur prix. Spécial 9.95

Jupons en Taffetine de Soie

200 de ces jolis jupons viennent de nous arriver. Ils sont justement le vêtement voulu pour porter en dessous des nouveaux costumes et robes du printemps. Ils rétrécissent du bas qui s'orne de magnifiques volants. Toutes les tailles. Spécial 2.95

Jupes en Popeline de Soie pour Dames

Un merveilleuse collection de jupes seules pour dames et jeunes filles en très bonne qualité de soie popeline. En tous les nouveaux effets — large empiècement avec poches de fantaisie, certaines ont des rabats. Garnies de boutons nouveauté. Tailles jusqu'à 30, de buste. Spécial 4.95

D. J. Freiman Ottawa

RIDEAU ET MOSGROVE.
Téléphone Rideau 1700.

Bas épais en Laine et Coton pour Garçonnets

Toutes pointures. Mercredi.. 49

Bas en Cachemirette noirs pour Dames

Mercredi. 25

Gants en Cachemire pour Dames

2 boutons-pression. En gris noir, blanc. Mercredi. 39

Gants pur soie pour Dames

2 boutons à pression. Bouts doubles. En blanc, sable, brun et gris. Mercredi, Spécial .75

BLOUSES et CORSETS

Blouses en Piqué Blanc

Elégantes blouses tailleur en piqué blanc. Avec collet haut, poches lattérales et magnifiques boutons de perle. Ces blouses se laveront et dureront bien. Mercredi 1.98

300 Blouses échantillons

Modèles tailleur et de toilette, en soie japonaise de couleur, flanelle américaine, voile, repp, tan et tissus nouveautés. Votre choix, mercredi ..... .98

Vente de Corsets

Les dames de bon goût se hâteront de profiter de cette offre spéciale en magnifiques corsets, absolument de haute qualité tels que Gossard avec plastron de dentelle, Nemo auto-réducteurs, Madame Lyra, American Lady avec profusion de dentelle. On trouve dans cet assortiment pratiquement tous les divers modèles. Ne manquez pas de le voir demain. Spécial 3.95

Visitez notre Rayon de Blouses et Corsets
Rez-de-Chaussé

COMMERCE--AGRICULTURE

POUR LES CULTIVATEURS

LE GERANT

On ne devient pas gérant sans préparation préliminaire et pratique, bien qu'on ait fait un bon cours d'études commerciales. La position de gérant ne s'obtient en définitive qu'au moyen de l'étude continuelle, de l'expérience pratique quotidienne et de la volonté ferme de parvenir.

La principale qualité requise pour faire un bon gérant de maison: que cette maison soit une banque, une épicerie, une fabrique de chaussures ou de chocolat, un commerce de gros et de détail, c'est, pour ce chef de maison, de posséder une connaissance détaillée et complète de sa profession. Il est indispensable qu'il se rende compte de la marche générale de son affaire. Il doit tout voir, tout apprécier, tout juger. Il faut qu'il puisse, à chaque occasion, améliorer ses services, réformer un abus, aiguiller dans un sens nouveau sa vente ou ses achats. Et pour que cette vigilance ininterrompue, de laquelle dépend sa prospérité présente et future, s'exerce avec fruit, il convient qu'il ait des données précises sur le moindre détour du domaine qu'il exploite. Il ne doit pas y avoir pour lui de détail insignifiant, ni d'obscurités, ni de lacunes. Son regard doit se porter avec la même acuité sur les rouages, les courroies de transmission, les boulons et la chaudière qui répondent du fonctionnement régulier et harmonieux du mécanisme tout entier.

La meilleure manière de connaître aussi parfaitement sa profession, c'est de commencer de bonne heure son apprentissage dans une maison estimée, sans se laisser rebuter par les corvées, souvent ingrates, des commencements. Voici de quelle façon humoristique M. Andrew Carnegie envisage le travail des débuts:

"Beaucoup des hommes qui sont à la tête des affaires à Pittsburg se sont trouvés chargés d'une sérieuse responsabilité, dès le seuil de leur carrière. On leur remit un balai et ils employèrent les premières heures de leur vie commerciale au balayage des bureaux. Je remarque que nous avons maintenant des concierges des deux sexes dans nos bureaux, et ainsi nos jeunes gens sont malheureusement privés de cette branche salutaire d'une éducation commerciale. Mais si, par hasard, le professionnel du balai est absent quelque matin, que le jeune homme qui a en lui l'étoffe d'un futur associé, n'hésite pas à mettre la main au balai. L'autre jour, dans le Michigan, une mère mondaine et tendre demandait à un jeune homme s'il avait jamais vu une jeune fille marcher dans une pièce de façon aussi imposante que sa Priscilla. Il répondit négativement et la mère fut heureuse au delà de toute mesure. Mais après une pause, il dit: "Ce que j'aimerais à lui voir faire, c'est balayer une chambre."

"Cela ne fait pas de mal au dernier venu de balayer le bureau, quand cela est nécessaire."

DIVERS

A cause de la température plus douce de cet hiver, qui a favorisé la production dans tout le pays, les oeufs sont à de dix à quinze sous à meilleur marché que l'an dernier à pareille époque. Pendant que les arrivages de beurre vont en diminuant, la demande, surtout pour les beurres de crémerie augmente, d'où il résulte que les prix se maintiennent toujours au même niveau, soit de 42 à 52 sous, suivant les qualités.

Un câble de la Commission du Commerce Canadien de Londres, adressé à la commission locale, annonce que la Roumanie, la Grèce et la Serbie auront besoin d'une grande quantité de sucre d'érable. Le câble ajoute que la commission reçoit tous les jours des demandes de prix sur l'acier et autres produits canadiens et qu'elle veut être renseignée sur les prix courants.

Comme c'était à prévoir, la cessation des hostilités a eu une répercussion notable sur le commerce extérieur du Canada. L'un des points importants est la considérable diminution des exportations à destination de la France et du Royaume-Uni, et les classes de produits les plus affectées furent les produits agricoles et les produits manufacturés.

Il ressort d'un câblogramme reçu de Londres par la Commission Canadienne du Commerce, que les manufacturiers et les producteurs canadiens ne se laissent pas devancer par leurs concurrents des autres pays, dans les efforts à entreprendre pour s'assurer une large part du commerce d'après-guerre parmi les différentes nations industrielles de l'Europe. Plusieurs industriels y ont déjà envoyé leurs représentants et d'autres se proposent de le faire à bref délai.

On mande de Londres que les cuirs et chaussures du Canada, notamment ceux de fabrication non dispendieuse, sont en grande demande de la part de la Roumanie, de la Grèce et de la Serbie. La Commission Canadienne du Commerce a reçu à ce sujet de nombreuses demandes d'informations concernant notre production.

APPLICATION DES ENGRAIS LIQUIDES

L'application de l'urine et du purin doit être faite, autant que possible, par un temps humide. Pour répandre ces liquides, on se sert de tonneaux munis d'un robinet épandeur, avec brise-jet.

L'engrais liquide est l'engrais par excellente des prairies naturelles et des prairies temporaires de graminées.

L'urine convient aussi sur les terres nues; pour le tabac, les betteraves, les fourrages et le blé-d'Inde. Elle remplace avantageusement les engrais azotés du commerce.

L'ALIMENTATION

L'alimentation est une des question les plus importantes dans l'élevage des volailles.

Il est bon, à cet effet, de citer quelques maximes, car la poule qui n'est pas convenablement nourrie ne peut pas être profitable.

Il est assez difficile de trop engraisser une pondeuse, surtout si elle est jeune.

Ceux qui, n'ayant pas de ferme, peuvent se procurer du petit lait devrait en donner à leurs volailles.

La diarrhée est souvent produite par un pâtée qui renferme une trop grande proportion de son. Trop d'agrains a l'effet contraire.

Lorsque les rations sont sèches l'on devra toujours tenir de l'eau, mais propre, devant les poules.

Une once de sel, pour chaque,100 poules devrait être ajouté à la pâtée.

Des indigestions et des dérangements du foie sont occasionnés par une alimentation trop forte en blé d'Inde.

L'avoine forme les muscles.

Le blé favorise la pousse des plumes; il en est de même des os broyés.

Pour faire de la chair, le lait et les viandes sont recommandés.

La poule perçoit la plus petite graine qu'elle peut trouver sur le sol, en grattant.

Pour la formation des os, les tourteaux de lin sont excellents.

La nourriture qui produira la plus grande quantité d'oeufs est toujours la meilleure marché, qu'elle qu'en soit le prix d'achat.

Les grains inférieurs ne peuvent pas être estimés aux prix qu'on les a payés.

L'AVICULTURE

M. W. A. Brown, chef de la Division des Volailles au Département des Animaux Vivants, a été nommé délégué canadien à la Conférence Internationale des Instructeurs et Investigateurs d'Aviculture qui se réunira à Londres, Angleterre, durant le deuxième semaine de mars. Il s'embarquera à Portland, mardi prochain, à bord du paquebot "Canada." La guerre a diminué le nombre des volailles vivantes de Grande-Bretagne et des pays avoisinants, sur lesquels elle comptait d'habitude, pour une grande partie de son approvisionnement, et plusieurs des instructeurs d'aviculture de Grande-Bretagne ont été tués durant le service militaire à l'armée. La conférence a été convoquée afin de faire une enquête sur la situation des volailles.

Durant son séjour outre-mer, M. Brown doit s'enquérir soigneusement des débouchés possibles pour le commerce canadien d'exportation des oeufs, et il doit attirer tout particulièrement l'attention des importateurs au fait que le Canada est plus avancé que tout autre pays au monde dans son système de classification des oeufs et de l'étalonnage, et en ce que les oeufs sont sujets à l'inspection et à la garantie du gouvernement.

Plusieurs délégués des Etats-Unis seront présents à la conférence.

LE MARCHE

MARCHÉ D'OTTAWA

PRODUITS POTAGERS—

Pommes de terre, le sac	$1.75
Pommes de terre, le gallon	20c
Carottes, le sac	60 à 65c
Betteraves, le sac	65 à 70c
Navets, le sac	60 à 65c
Choux, chacun	10c
Oignons, le gallon	15c à 20c
Patates sucrées, la livre	10c
Oignons, le sac	$1.50 à $1.60
Choux	10c
Fèves, la chopine	20c
Pois, la chopine	20c
Celery, la douzaine	2.00
Laitue, le paquet	5 à 10c
Rhubarbe, le paquet	25c
Pommes, le gallon	25 à 40c

LAINE ET PLUMES—

Plumes d'oie, la lb	50c
Laine, la lb	75c à 80c
Plumes de volailles, la lb	10c

PEAUX—

Peaux de boeuf, la lb	12 à 18c
Peaux de mouton	$1 à $3
Peaux de veau	30c à 40c

VIANDES—

Porc, pesant, la lb	16 à 19c
Porc, léger	21 à 22c
Volaille	30 à 35c
Agneau, quartiers de derrière	28 à 30c
Mouton (carcasse)	23 à 25c
Agneau, quartiers de devant	23c à 25c
Boeuf, carcasse	12 à 14c
Boeuf (devant)	10 à 12c
Boeuf (derrière)	12 à 15c
Poulets, la livre	35 à 38c
Volailles, chacune	$2.00
Veau (devants)	16 à 20c
Veau (derrière)	22 à 25c

PRODUITS LAITIERS—

Oeufs, la douzaine	48 à 50c
Beurre, au seau, la lb	48 à 50c
Beurre, en pains, la lb	60c

PATATES

On nous affirme qu'il y a encore d'assez fortes quantités de patates entre les mains des producteurs qui ne peuvent pas faire des livraisons faute de communications faciles avec les marchés de consommation. Les prix sont en conséquence maintenus au même niveau que la semaine dernière, avec demande soutenue.

FEVES

Le prix des fèves blanches est descendu à $4.50 par 60 livres; c'est un écart assez remarquable.

On nous fait comprendre que cette baisse pourrait bien n'être que temporaire attendu que certains acheteurs de marchés étrangers, (la Roumanie entre autres) accrédités au Canada, vont probablement demander des quantités considérables de cette marchandise sur nos marchés. Mais ces acheteurs seront excessivement sévères dans le choix des fèves qui leur seront offertes. Celles-ci devront toutes être de qualité uniformément parfaite et nettoyées au mieux. Du reste il importe beaucoup que les producteurs de la province de Québec, du moins ceux qui ont des fèves à offrir, n'aillent pas s'exposer à des refus pour raison de qualité et à nuire ainsi à la bonne réputation des cultivateurs.

'LES AILES QUI MONTENT'

M. Jules Tremblay, littérateur canadien français de notre ville, a reçu les deux lettres suivantes, l'une du général Pau et l'autre de M. André Siegfried:

28 février.

Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous remercier très vivement de l'aimable envoi que vous m'avez fait de votre poème de guerre "Les Ailes qui Montent". Je me réjouis de profiter de la traversée pour lire à loisir ces beaux vers, dont j'ai déjà parcouru quelques pages. Dès maintenant permettez-moi de vous remercier personnellement, en tant que Français, pour leur belle inspiration.

Veuillez croire, cher Monsieur, à mes meilleurs sentiments.

G. PAU.

Ottawa, 28 février 1919.

Monsieur.

Vous avez eu l'aimable pensée de m'adresser votre poème, "Les Ailes qui Montent". Je tiens à vous remercier de votre gracieuse attention. La belle inspiration de votre oeuvre, la profonde affection qu'elle respire à l'égard de la France, m'ont vivement touché. De pareilles oeuvres honorent ceux qui les ont écrites, et le pays auquel elles appartiennent.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

A. SIEGFRIED.

UNE TEMPETE AU CONSEIL

LA COUR A BOIS DE McDONELL, RUE CLEMGW SOULEVE DES PROTESTATIONS. — DES CITOYENS S'INSULTENT.

Aimeriez-vous lecteurs, avoir une cour à bois à l'arrière de votre propriété? Aimeriez-vous courir le risque d'une conflagration et de voir vos primes d'assurances faire une envolée comme le coût de la vie? Eh, bien, s'il faut en croire M. Cowan, et une délégation de citoyens de la localité, c'est la situation dans laquelle ils se trouvent placés à la suite de l'opération d'une cour à bois dans l'avenue Clemow. Le Bureau des Commissaires recommandait que M. D. J. McDonell soit autorisé à ouvrir et opérer une cour à bois à cet endroit. Plusieurs membres du conseil protestèrent énergiquement, M. Forward, d'abord voulut poser des questions, mais comme le maire lui dit de faire son discours sans poser des questions qui resteraient sans réponse, il se contenta d'élever la voix pour protester contre les taux exorbitants des compagnies d'assurances.

M. Ford vint à sa rescousse en disant que le conseil avait le droit d'avoir des explications concernant l'établissement de cours à bois. Finalement, MM.é Cowan et McDonell présentèrent chacun son côté de la médaille M. Cowan dit que son adversaire était un menteur et le maire lui conseilla de se taire, car pareil langage n'est pas toléré à l'hôtel de ville.

SANS AUTORISATION

M. McDonell causa toute une sensation lorsqu'il déclara que plusieurs cours à bois à Ottawa opéraient sans permission des autorités; M. le maire, surpris, dit qu'il traînerait devant les tribunaux ceux qui se riaient des règlements de la Corporation. MM. Pepper et Denny déclarèrent qu'on ne devrait plus autoriser l'établissement de ces cours sans avoir au préalable étudié sérieusement les accusations qui venaient d'être portées.

La recommandation fut renvoyée au bureau à un vote de 16 à 4; seuls les Commissaires l'appuyèrent.

A L'INSTITUT JEANNE D'ARC

CONFERENCE LITTERAIRE DE M. LE CHANOINE LEBEL.

Placés devant deux idéals, devant deux beautés, devant deux arts, l'art paien et l'art chrétien, la question se présente d'elle-même: lequel préférons-nous? Après avoir fait une description aussi enthousiaste l'une que l'autre des deux monuments les plus représentatifs de deux arts qui se sont disputés la faveur de la pensée humaine, le Panthéon et la cathédrale de Chartres. M. le chanoine Lebel, dimanche soir, n'a pas voulu dicter d'une façon explicite sa préférence qu'ilavait laissée voir par quelques réflexions jetées au cours de sa conférence et laissait son auditeur un peu interloqué d'une telle confiance dans son critère artistique en lui proposant un idéal que n'ont pas réalisé ni l'art paien ni l'art chrétien.

En reprochant à l'art paien un culte excessif pour la forme humaine, le contour plastique, il a accusé nos magnifiques sculpteurs du Moyen Age de l'avoir négligé et de nous avoir donné des saints, des martyrs, où toute l'âme semble s'être réfugiée dans la tête mais dont le corps semble absent. "J'aimerais un peu plus de concret dans ces mystiques statues", dit le conférencier en parlant des processions de saint et de martyrs de la cathédrale de Chartres, pour lesquelles il ne ménage pas son admiration et ses éloges, qu'il faut avouer être mérités.

M. le chanoine Lebel ne trouve pas son idéal réalisé dans Raphaël ou dans Michel Ange qui, s'ils connurent l'anatomie à l'égal des Grecs, oublièrent dans leurs vierges et leurs saints le cachet mystique de leurs prédécesseurs.

Après les quelques mots que nous en a dits le conférencier et les gravures et les reproductions que nous avons vues nous n'hésitons pas à donner notre verdict en faveur de la cathédrale. Qu'elles doivent être belles en effet nos cathédrales de France, enchâssées dans les villes-bijoux serties par des monts, qui bondissent dans le ciel et nous emportent avec elles, animées de silence et de prière, polychromées par le prisme de leurs vitraux, peuplées de saints, de vierges et de martyrs, majestueux trésors de l'humanité et qui ont jeté de par la terre les notes de la victoire, de leurs voix qui avaient pleuré les heures de l'épreuve.

LETTRE PARLEMENTAIRE

(Suite de la 1ère page)

Après s'être élevé contre l'expédition de Sibérie et demandé l'abolition de la censure, M. Ethier reprend son siège.

M. NICHOLSON

M. Nicholson, unioniste d'Algoma, lui succède. Il débute par une période sur la bonne entente: "Aussi longtemps que nous serons désunis, le pays ne pourra être prospère."

Après avoir félicité le gouvernement de tout ce qu'il a fait pour établir la cordialité de relations entre les patrons et les ouvriers,et défendu le ministère du Travail contre de trop libérales attaques, M. Nicholson aborde la question du tarif. Il désire que cette question se règle immédiatement, avant la reconstruction, et s'attend à ce que le discours du budget y pourvoit.

M. Nicholson n'a pas pu digérer l'allusion que M. Ethier a faite au commerce des vins, pendant que le général Pau était présent en cette Chambre. L'entente cordiale a été cimentée par le sang des Canadiens et non par le commerce des liqueurs enivrantes.

Puis un mot sur le premier ministre qu'il approuve de représenter le Canada aux grandes discussions de la conférence de la Paix au lieu de s'occuper des mesquines questions de la politique canadienne, et M. Nicholson est assis.

M. DU TREMBLAY

M. Du Tremblay, d'Outremont, rend un hommage à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier et aux soldats canadiens. Il profite de sa première occasion de porter la parole pour reprocher au gouvernement de ne pas avoir formé une brigade canadienne française. Les raisons que le gouvernement a données pour refuser sont inacceptables.

Le député d'Outremont demande l'abolition du tarif et une solution immédiate de la question ouvrière; il encourage l'éducation technique.

Puis il lit la proclamation lancée par le roi Albert de Belgique à ses sujets Wallons et Flamands, le jour de son entrée à Bruxelles, elle contient les sentiments qui doivent animer tout Canadien, de langue française ou de langue anglaise.

M. HOCKEN

M. Hocken, de Toronto Ouest, félicite d'abord le gouvernemnt pour le courage et l'énergie dont il a fait preuve au cours des quatre dernières années et spécialement pendant l'année passée. Le travail de démobilisation va bien et la reconstruction se prépare activement.

M. Hocken est en faveur de l'augmentation des pensions des soldats, auxquels va toute son admiration. Il veut aussi que les ouvriers aient l'avantage de pouvoir devenir propriétaires de leur logis.

Le grand-maître orangiste ne veut pas que le gouvernement substitue une nouvelle loi électorale à celle qui a été en force aux dernières élections, car si les étrangers ennemis avaient droit de vote, il en résulterait des combinaisons politiques qui seraient préjudiciables aux intérêts du Canada.

Le député de Toronto-ouest termine son discours par une violente attaque contre la commission du Service Civil. Des soldats qualifiés pour des positions au Service Civil se sont vus repousser parce qu'ils n'étaient pas les amis de tel ou tel des membres de la commission ou des chefs de bureaux. Avant même que les examens de la Commission soient tenus, les candidats aux postes vacants sont choisis. M. Hocken demande le retour à la méthode de patronage des députés.

M. FOURNIER.

M. Fournier, député libéral de Bellechasse, succède à M. Cowan, de Régina. Comme la plupart des députés de l'Opposition qui l'ont précédé, il fait une critique générale de tout ce que le gouvernement a fait ou négligé de faire. Il l'accuse de ne pas s'être préparé pour la paix, avec ce résultat que la démobilisation se fait très lentement, que notre industrie est dans le marasme et que le problème du chômage devient de jour en jour plus grave dans notre pays.

Le député de Bellechasse n'a pas confiance dans la politique du gouvernement, parce qu'elle ne paraît pas comporter une réduction de tarif. Sans réduction de tarif, prétend-il, notre industrie agricole souffrira considérablement du fait qu'elle sera obligée à payer cher sa matière première et son outillage, tandis qu'une baisse dans le prix des produits agricoles est inévitable.

Relevant la déclaration de quelques-uns des libéraux de la droite, que libéraux conservateurs unionistes étaient ensemble pour y rester, M. Fournier fit un jeu de mots difficile à traduire, et qui fit rire toute la Chambre: "Hang together, hang separate; if you do not seperate pretty quick, you will all be hanged together".

Les cultivateurs, a-t-il continué, veulent obtenir des instruments aratoires à bon marché; si le gouvernement oublie les cultivateurs, les cultivateurs n'oublieront pas le gouvernement.

Sur la question de la réforme de nos lois électorales, le député de Bellechasse s'est exprimé avec quelque violence. "Si vous faites une nouvlele loi électorale, qui contiendra les dispositions les plus condamnables de la loi des élections en temps de guerre, on pourra laisser disparaître du dictionnaire le mot hypocrite, car le mot unioniste en constituera un excellent synonyme".

Après avoir parlé du coût élevé de la vie et de l'inaction du gouvernement en face des problèmes qu'il pose, après avoir souligné la nécessité d'une meilleure entente entre les deux grandes races de ce pays, le député de Bellechasse conclut ses remarques par quelques considérations sur la grandeur du rôle que la presse de ce pays doit jouer et sur la liberté entière qui doit lui être laissée pour qu'elle puisse remplir sa mission.

MM. Michaud, de Madawaska; Cowan, de Régina; McGibbon, de Muskoka, ont brièvement parlé sur l'adresse. M. Pedlow a ajourné le débat.

LES ASSURANCES DU SERVICE CIVIL

Un rapport soumis à la Chambre des Communes démontre que le certificats d'assurance autorisés par l'Acte d'Assurance du Service civil est actuellement de 2,766 et que le montant de ces certificats est d'un peu plus de sept millions de dollars.

MINISTÈRE DES FINANCES

IMPÔT DE GUERRE FÉDÉRAL SUR LE REVENU

A QUI CET IMPÔT S'APPLIQUE

A toute personne qui, en 1918, résidait ou avait son domicile habituel au Canada, ou était employé ou exerçait ses affaires au Canada, y compris toutes corporations ou compagnies par actions.

QUI DOIT FAIRE RAPPORT DE SON REVENU

1. Toute personne non mariée, veuf ou veuve sans enfants dépendants de moins de 21 ans, qui durant l'année du calendrier 1918, a reçu ou a gagné $1,000 ou plus.
2. Toutes autres personnes quelconques, qui ont reçu ou gagné durant l'année 1918, $2,000 ou plus.
3. Toute corporation ou compagnie par actions dont les profits ont dépassé $3,000 pour son année financière terminée en 1918.

FORMULES À REMPLIR ET À TRANSMETTRE

FORMULE T1. Par tout individu qui n'est ni cultivateur ni rancher.
FORMULE T1A. Par les cultivateurs et les rancheurs.
FORMULE T2. Par les corporations et les compagnies par actions.
FORMULE T3. Par les fiduciaires, exécuteurs, administrateurs de successions, ou curateurs.
FORMULE T4. Par les employeurs, pour fournir les noms de tous les directeurs, officiers, agents et autres employés à qui l'on a payé plus de $1,000 sous forme de salaire, bonus, commissions ou autre rémunération, durant l'année de calendrier 1918.
FORMULE T5. Par les corporations, compagnies par actions, associations et syndicats, pour faire rapport des dividendes et bonus payés à leurs actionnaires et membres durant 1918.
Toutes autres personnes et sociétés commerciales doivent aussi faire des rapports individuellement.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Tous les rapports doivent être fournis en double.
On obtiendra les formules chez les inspecteurs et les assistants inspecteurs pour les fins de l'impôt, et chez les maîtres de poste des localités importantes.
Les rapports doivent se faire immédiatement.
Il faut affranchir les lettres et autres documents adressés par la poste aux inspecteurs de l'impôt.
Adressé de l'inspecteur de l'impôt pour ce

DISTRICT D'OTTAWA

Inspecteur de l'impôt,
166 rue Bank, OTTAWA, Ont.

Annonces Classifiées

ON DEMANDE

DES COUTURIERES pour la confection des pantalons et des vestes. S'adresser 2 Macs Ltd. 53-3

BON FORGERON, capable de travailler le bois. S'adresser V. G. Roy et Fils, Earlton, Ont. 52-6

FILLE pour travailler dans un restaurant, chambre et pension. S'adresser à 238½ Dalhousie. 55-6

FILLE pour travailler le soir dans salle à manger. S'adresser immédiatement au restaurant Savoy, coin Rideau et Nicolas. 55-3

INSTITUTRICE ayant certificat de deuxième classe pour enseigner dans la Saskatchewan et pouvant prendre charge de l'école le 15 avril. Bon salaire. S'adresser Arthur Graton, Alfred, Ont. 52-6

JEUNE FILLE parlant les deux langues, pour ouvrage ordinaire dans un gros magasin général. S'adresser à V. G. Roy, Earlton, Ont. 52-6

COUPLE MARIE, pas d'enfants, la femme pour tenir la maison, ouvrage ordinaire, l'homme pour ouvrage de cour. 52-6

UNE SERVANTE. S'adresser à 89 rue Dupont, Hull. 53-3

FILLE ou femme comme servante dans une famille de deux personnes. S'adresser à 542 rue Rideau. 53-3

JEUNE HOMME de 17 à 20 ans, capable de travailler dans une banque. S'adresser à La Banque Nationale, 16 rue Rideau. 53-3

FILLE pour coudre dans les habits d'hommes, très capable, bon salaire. S'adresser 104 Sparks, chambre 7. 53-6

FILLE pour travaux à l'aiguille et pour le rayon des tentures. S'adresser M. Huchman, rayon des tentures, chez Freiman. 53-3

UNE SERVANTE générale. S'adresser à 495 Sussex. 54-3

UN PEINTRE et un jeune homme d'une couple d'années d'expérience dans la peinture. S'adresser par lettre et mentionner salaire, D. Séguin, Rockland, Ont. 54-3

UNE SERVANTE, références exigées. S'adresser 32 St-Laurent, Hull. 55-3

UNE SERVANTE, références exigées. S'adresser F. W. White, 603 Besserer, Tél. Rideau 1964. 55-3

UNE SERVANTE. S'adresser 116 Accacia, Rockliffe. 55-3

UNE SERVANTE dans famille sans enfants, pas de lavages; libre tous les soirs à 6 heures. 304 Dalhousie. 55-3

DES COUTURIERES à la main, parlant l'anglais, ouvrage permanent, bons gages. S'adresser 75 George. 55-3

UN GON BARBIER d'expérience et sérieux, bons gages. S'adresser J. E. Grenier, barbier, 123 rue Principale, Hull. 55-3

UN JEUNE HOMME sérieux dans un magasin de tapisserie, peinture, vitres, etc. S'adresser Duford Ltée, 283 rue Dalhousie. 55-3

UNE BONNE MAISON à bonnes conditions. S'adresser à Louis Potvin, 72 rue Dupont, Hull. 55-3

NAISSANCE

COUSINEAU—M. et Mme Georges Cousineau, 139 Rideau, un garçon, né le 13 courant et baptisé sous les noms de Laurier-Lucien. La mère et l'enfant se portent bien. 55-1

GRAND'MESSE

A l'église St-Jean-Baptiste, une grand'messe sera chantée demain à 6.45 heures, pour le repos de l'âme de Alice Laliberté, décédée le 1er novembre à Fort Coulonge, recommandée par Vital Charron, oncle de la défunte. 55-1

A VENDRE OU A LOUER

UNE TERRE de 200 acres, avec ou sans stock. S'adresser à Casier 10. "Le Droit." 42-12

MAISON à vendre ou à louer, coin pour commerce. S'adresser 67 ure St-Florent, Hull. 54-3

A LOUER

SALLE DU CLUB DALHOUSIE à louer pour euchre, banquets, tombola, etc., 303-305 Dalhousie. Tél. R. 1354. 27-26

LOGIS de 6 pièces, très confortable. S'adresser 48 Amherst, Wrightville. 54-6

A VENDRE

AMEUBLEMENT de salle à diner, de chambre, etc. 200 St-Patrice. Téléphone Rideau 792. 54-3

BOUTIQUE DE FORGE avec terrain, situé au centre du village de Hammond. Pour informations, s'adresser à A. Henrie, Hammond, Ont. 54-3

BON CHEVAL d'express à vendre à bon marché. S'adresser Philippe Régimbal, 97 Charlevoix, Hull. 53-3

UNE MAISON neuve et bien finie, bon marché à prompt acheteur. 191 avenue Laurier, Hull. 53-6

BOIS SEC — Aussi pour livraison (transfert), S'adresser E. Lalonde, 28 rue Papineau, Hull. Tél. Queen 5221. 55-1

TROIS COSTUMES de dames, deux manteaux, deux robes de soirée, grandeur 36, une robe de bébé, 162 Preston. 55-6

COLLECTION complète du journal "Le Devoir," en bonne condition. S'adresser à J.M., boite No 1, Aylmer-est, Qué. 55-5

20 POULES S. C., White Leghorns, très bonnes pondeuses, un bon coq, S. C. W. Leghorn, 46 rue Langevin, Hull. 55-3

MAISON brique et bois, pour $425. Vente pour cause de départ. S'adresser 70 rue Carillon, Hull. 55-3

DIVERS

FAITES DE L'ARGENT à la maison. Vous pouvez gagner gagner de $1.00 à $2.00 de l'heure durant vos heures libres, écrivant carte d'étalage, rapide et facile à apprendre. Aucune démarche. Nous vous enseignons comment en français et vendons votre travail. Ecrivez au Département "P" pour renseignements, American Show Card School, angle Yonge et Shuter, Toronto. 53-26

CHAMBRE—Jeune fille, employée civile, désire chambre et pension, paroisse St-Jean-Baptiste préférée. Ecrire Casier 22, "Le Droit." 55-3

UNE DAME désire lavage à la maison. S'adresser 57 Lévis, Hull. 55-3

AUTOMOBILE RUSSELL de sept places, à vendre ou à échanger pour propriété ou sur première hypothèque. A parcouru 13,000 milles seulement, en parfaite condition. Donnera quatre pneus extra. Cause de vente: auto trop grosse pour notre usage. S'adresser Hôtel Victoria 34 Murray. 30-26

SERVICE CIVIL
Cours du soir.

Préparation des candidats aux examens. Succès assuré à toute personne sérieuse. Prix modérés. Attention spéciale aux jeunes filles et aux soldats réformés 455½ rue Sussex, près de la Cie Ottawa Drug. 51-26

REPONSES NON RECLAMEES

Des lettres sont encore à la disposition des personnes qui nous ont chargés de recevoir les réponses à leurs petites annonces et pour qui les casiers suivants ont été retenus à cette fin. Prière de réclamer immédiatement à nos bureaux: —
3-4-5-6-8-13-15-20.

LA CONVENTION DES EMPLOYES CIVILS

Le gouvernement accorde un congé aux fonctionnaires civils qui assisteront le 17 mars prochain et les jours suivants à la convention de la Fédération du Service civil qui aura lieu à Ottawa.

Cartes Professionnelles

Tél. RIDEAU 523
Docteur Jos. C. WOODS
Bachelier ès-Arts
CHIRURGIE et MEDECINE
Licencié pour Ontario et Québec.
Heures de Consultations: 1 à 3 et 6 à 8 p.m.
283, rue Sussex, Ottawa

Tél. R. 3666
Dr J. LORENZO LAMY
Médecin-chirurgien
Heures de consultations: 2 à 4 p.m et 7 à 9 p.m.
169 ST-PATRICE — OTTAWA

Tél. Rideau 796
DOCTEUR R. CHEVRIER
CHIRURGIE ABDOMINALE
Heures de bureau: 2 à 4 p.m.
168 AVENUE DALY — OTTAWA

Rés. Tél. R. 119. Bureau R. 1435
Dr J. M. RAVARY
Spécialité: yeux, oreilles, nez gorge.—Consultations: 1 à 5 p.m.; 7 à 8 p.m.
150 RUE RIDEAU
(Appartements Gloucester No 1)

Tél. Q. 503-504. Argent à prêter
BELCOURT, RITCHIE, CHEVRIER et LEDUC
Avocats, Procureurs et notaires pour Ontario
Belcourt, Chevrier et Leduc
Avocats, Procureurs et Notaires pour Québec
Banque Nationale - Ottawa, Ont.

Argent à prêter,—Service de collection.
NAPOLEON J. MARION, LL.B.
Téléphone : Queen 6096
Avocats et Procureur
187, Rue PRINCIPALE, Hull Qué.

Tél. Queen 7603. Argent à prêter
M. OSIAS SAUVE, M.A., L.Ph.
AVOCAT ET NOTAIRE
38, rue Rideau - - Ottawa

Tél. Q. 1136. Argent à prêter.
SEGUIN et ST-JACQUES
AVOCATS ET NOTAIRES
Etude: 18, RUE RIDEAU, Ottawa.
(Edifice de la Banque Nationale)

Dr EMILE H. DION
(Spécialiste des Hôpitaux de Paris.)
Successeur du Dr. G. Morin.
Maladies: Yeux, Oreilles, Nez, Gorge.
No 105 RUE RIDEAU, — OTTAWA
Heures de bureau: 11 à 12 a.m.; 2 à 5 p.m.; 7 à 8 p.m.
Téléphone: Rideau 376
77 AVENUE LAURIER, — HULL.
Heures de bureau: 7 à 8 p.m., lundi, mercredi et vendredi.
Téléphone: Queen 7755.

CARTES D'AFFAIRES

Tél. Rideau 2011
N. POIRIER et FILS
Entrepreneurs-généraux et Evaluateurs
193, RUE CATHCART — OTTAWA

Tél. Rideau 304
LA CIE GAUTHIER, Ltée
Entrepreneurs de pompes funèbres et Embaumeurs.
Service d'ambulance et voitures privées.
259, RUE SAINT-PATRICE

Tél. Queen 5646
MADAME DE LA MIRANDE
Dermatologiste brevetée
Poils follets, signes et verrues enlevés à l'aiguille électrique.
256 RUE BANK — OTTAWA

TEL. QUEEN 8507.
LOUIS GENDRON
Plomberie — Chauffage.
Entrepreneur pour Québec et Ontario. Travaux spéciaux aux communautés religieuses. Nos matériaux sont de première qualité.
89 RUE DU PONT — HULL

Réparations de toutes sorte
F. HOULE
GARAGE D'AUTOMOBILES
Manufacture de Portes et Châssis
ROCKLAND, ONT.

OUVRAGE DE TOUT GENRE AVEC PEIGNURES DE CHEVEUX
Tresses, $1.75. — Perruques faites sur commande.
FELIX CHEVALIER
66 Charlevoix, Hull. Tél. Q. 707

BOIS SEC A VENDRE
A la Corde ou au Voyage.
Bois scié dans les cours avec scie ronde
VICTOR HUOT
105, rue Nelson Tél. R. 393

IN MEMORIAM.

Prions pour nos morts. C'est aussi un devoir pour tous de perpétuer leur souvenir.

UN MONUMENT est une marque bien sensible de notre affection. Le choix est facile à nos ateliers.

J. P. LAURIN, 95, rue Georges.

Dr J. ISABELLE
Téléphone QUEEN 3094
(Omis dans l'almanach des adresses).

DE GRANDS REMANIEMENTS DE LA CARTE GÉOGRAPHIQUE D'EUROPE

Les frontières des anciens et des nouveaux états seront bientôt définies par le Congrès de la paix — Région neutre entre l'Allemagne et la France.

Paris, 4 —(Dépêche de la Presse associée)—Une nouvelle carte géographique de l'Europe se dessine rapidement et avant quelques semaines les frontières des vieux états nous apparaîtront d'après l'ordre déterminé par la conférence de paix et les traités ultérieurs qui fixeront les limites territoriales.

La frontière qui offre le plus d'importance est celle de l'ouest de l'Allemagne qui borde la France. Cette frontière revêt une signification internationale puisqu'elle peut être une barrière contre un renouvellement de la guerre qui vient de finir.

Etant donnée l'importance de cette limite, la question de la déterminer sera laissée aux conseils des grands pouvoirs. Les commissions chargées d'enquêter sur les limites territoriales ont, cependant, soumis plusieurs plans à l'heure qu'il est.

La question de la frontière occidentale de l'Allemagne se présente actuellement sous trois aspects différents: Premièrement, l'Alsace-Lorraine; deuxièmement, les grandes régions riches en minérais de fer et de charbon de Briey et de la Sarre; troisièmement, la lisière de territoire allemand qui forme la rive gauche du Rhin à partir du Palatin.

L'ALSACE-LORRAINE

Considérons l'Alsace-Lorraine d'abord. La plus forte tendance pour ce qui est de ces deux états est qu'ils soient rendus à la France. Ils sont actuellement occupés par la force militaire, selon les conditions de l'armistice, et l'on croit que cette occupation militaire deviendra permanente.

Les vallées de Briey et de la Sarre offrent une importance considérable à cause de leurs importantes mines de fer, d'acier et de charbon qui formaient la base du pouvoir militaire allemand. Il semble que l'on soit d'accord à ne plus laisser l'Allemagne faire son profit de ces mines.

D'ailleurs, une partie de ces deux régions deviendra française par la reddition de la Lorraine. Mais, la difficulté principale consiste à déterminer le sort d'une grande partie de la région de la Sarre qui se trouve au-delà de la Lorraine et dans les limites de l'Allemagne.

REGION NEUTRE

Le plan le mieux accrédité à l'heure présente serait de faire une région neutre de ce territoire, une région qui ne serait ni allemande, ni française. Cette partie nord de la Sarre aurait une position similaire à celle de la Colombie parmi les états américains.

Ses produits iraient, sans aucun doute, à la France, mais ses 300,000 habitants ne seraient pas soumis au service militaire d'aucun des deux pays. Cette région en outre n'élirait des délégués ni au gouvernement d'Allemagne, ni au gouvernement français.

Un autre programme voudrait que l'on stérilise cette région de manière à ce que l'Allemagne ne puisse un jour ou l'autre changer ses industries en industries de guerre.

Pour ce qui est des régions de la rive gauche du Rhin, les mêmes vues prédominent que pour celles de la région de la Sarre. On voudrait stériliser cette partie de l'Allemagne afin de la rendre sans importance.

Les habitants ne seront soumis au service militaire d'aucun pays et n'auront pas de représentants dans les chambres anglaises ou françaises Ils auront une manière de gouvernement destiné à régler leurs affaires locales seulement.

Ces programmes sont ceux que l'on propose et il appartient au conseil des grands pouvoirs de les accepter ou de les refuser et de prendre l'action qu'il voudra.

On a presque fini aussi de déterminer les frontières de la Tchéco-Slavie, de la Roumanie, de la Serbie et de la Grèce ainsi que celles de la Thrace et de l'Asie Mineure, et dans quelques semaines la carte géographique de la nouvelle Europe sera terminée.

LA REVANCHE DE LA FRANCE

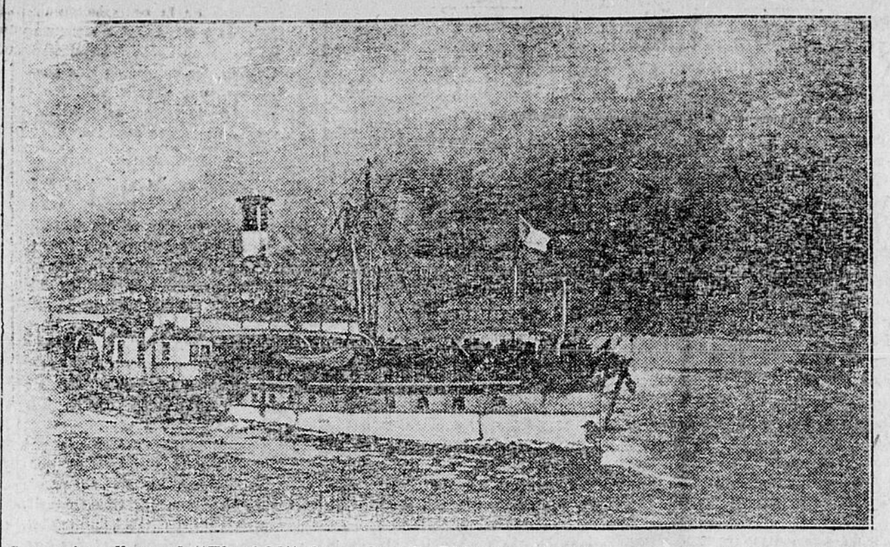

Le navire allemand "Eberfeld" descendant le Rhin sous pavillon français et transportant des troupes françaises à Coblenz.

ON L'ATTENDAIT MORT ET IL ARRIVE VIVANT

L'ERREUR D'UN TELEGRAPHISTE CAUSE DE L'EXCITATION A HAILEYBURY.

Haileybury, 4. — Comme résultat d'une supposée erreur dans un télégramme, les parents de M. Philippe Gagnon se rendirent en deuil à la gare. Ils avaient même retenu les services d'un entrepreneur de pompes funèbres pour transporter le corps, quand M. Gagnon débarqua lui-même (et vivant) du train, vendredi après-midi.

Ses fils avaient reçu la nouvelle que leur père était mort et ils avaient fait des préparatifs en conséquence. Quelle ne fut pas leur stupeur quand ils le virent descendre du train! Ce dernier avait été rendre visite à un de ses fils à Ottawa et avant son départ de la Capitale un télégramme fut envoyé à Heileybury annonçant son arrivée vendredi. Le télégramme reçu se lisait ainsi: "'Father died last night" (Père est mort hier soir.) Des parents de l'autre côté du lac Témiscamingue reçurent cette nouvell et plusieurs se rendirent pour assister aux funérailles du supposé défunt. On fait une enquête pour établir les responsabilités.

CONDITIONS DE DESARMEMENT DE L'ENNEMI

Paris, 4. — Le conseil des grands pouvoirs a étudié hier les conditions navales, militaires et aériennes de désarmement de l'ennemi, mais n'en est pas arrivé à une décision, laquelle a été différée jusqu'à jeudi. Le nouveau point le plus important est que la restriction sur les aéroplanes ennemis sera rigide.

Le conseil tiendra sa nouvelle assemblée mercredi après-midi, d'après le communiqué officiel qui se lit comme suit: "Le suprême conseil de guerre s'est rencontré aujourd'hui de trois à cinq heures. Il a discuté le rapport des experts militaires, navals et aériens sur le désarmement de l'ennemi. La prochaine assemblée aura lieu mercredi, le 5 mars, à trois heures de l'après-midi.

NEGOCIATIONS A SPA

Copenhague, 4 — Le maréchal Foch a averti la commission d'armistice allemande, dit une dépêche de Berlin, que les négociations concernant l'envoi de navires commenceront à Spa aujourd'hui.

Le général Nudant, le représentant du général Foch à Spa, a dit à la Commission d'armistice allemande que le gouvernement français avait décidé d'envoyer une nouvelle mission à Berlin pour étudier la question des vivres. La mission aura à sa tête M. Laquenin.

NAVIRES ALLEMANDS

Paris, 4 — Les représentants de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de la France et des autres pays sont partis pour Spa afin d'achever de conclure des arrangements avec les Allemands en vue de la libération des vaisseaux allemands dans les ports allemands et de certains vaisseaux allemands dans des ports neutres.

Virtuellement tous les détails pour la libération de ces vaisseaux ont été arrêtés, et on croit qu'ils seront remis d'après les arrangements conclus sans délai.

LES PROFITS DE L-HYDRO-ELECTRIQUE

L'HYDRO-ELECTRIQUE D'OTTAWA A UN SURPLUS DE $5,400. VALEUR TOTALE DE PLUS D'UN MILLION.

La commission hydro-électrique d'Ottawa dans son rapport annuel aux autorités annonce qu'elle a encaissé l'an dernier un surplus de $5,400, après avoir défrayé le coût d'améliorations et d'agrandissements à son système, améliorations qui atteignent le chiffre de $36,-862.

Cette institution municipale est évaluée à $1,257,494 dont un quart de million environ est négociable sous forme d'argent en banque, de coupons de la victoire et de placements avantageux.

La dette s'élève à un peu plus de $700.000, le montant de débentures et $5,186 de notes à solder. En 1918 le revenu fut de $263,410.84; après avoir enlevé les frais d'opération, le surplus brut était de $42,232.01, mais ce montant moins $5,400.01 fut porté au compte de la compagnie pour couvrir les dépenses d'agrandissements et de dépréciation.

Voici un détail des opérations de la compagnie tel que vérifié par MM. J. A. Ellis, P. D. Ross et le maire Fisher.

OPERATIONS

Recettes.	1917	1918
Eclairage aux résidences	$81,506	$88,020
Eclairage au commerce	48,546	50,733
Pouvoir commercial	29,985	32,540
Pouvoir municipal	33,187	32,115
Eclairage de rues	59,928	58,628
Divers	1,147	1,303
Total des rec.	$254,303	$263,410

VALEURS DE LA COMPAGNIE

Jan. 1917. Additions 1918. Jv. '19.		
Installation, $247,550	$36,917	$984,468
Valeurs en banque	51,720	24,106
Inventaire	24,205	20,900
Fonds d'amortissements	134,904	156,223
Coupons de la Victoire		30,000
Actif	$1,191,967	$1,257,494

Passif. Débentures et dettes..... En 1918, $705,186.

LES SPARTACISTES VEULENT UNE GREVE GENERALE

LE BUT EST DE RENVERSER L'ASSEMBLEE NATIONALE ET LA REPUBLIQUE. — DOUZE MILLE HOMMES REPONDENT A L'APPEL.

Berlin, 4. (Dépêche de la Presse Associée.) — La ligue nationale des Spartacistes et les grandes organisations communistes de Berlin ont lancé un appel en vue d'une grève générale immédiate et dans le but de renverser l'assemblée nationale et la présente république.

Les organisations donnent avis à leurs partisans de s'assembler aux manufactures afin d'empêcher l'ouvrage, et les engageant à éviter les manifestations dans les rues, afin que le gouvernement n'ait pas l'avantage de réprimer ce mouvement par la force.

Des assemblées ont été tenues à 10.30 heures aujourd'hui, dans différentes manufactures, dans le but de décider si on doit répondre à l'appel.

Les ouvriers de l'usine Schwaerts, qui comptent parmi les plus radicaux de Berlin, se sont prononcés en faveur d'une grève générale. Douze mille hommes sont affectés. Ceci est la première réponse à l'appel spartacitse.

D'après le "Vorwaerts", la majorité des ouvriers dans les métaux et sur les chemins de fer sont en faveur d'une grève générale.

PRISE DE BEC A LA COUR

Mtre HENDERSON FAIT DES REMARQUES PIQUANTES.—L'ATTITUDE D'UN INSPECTEUR DE POLICE.

Une demande d'ajournement a fourni à M. Henderson, ce matin, l'occasion de s'élever contre la procédure suivie en cour de police contre la recherche des insoumis à la loi de la tempérance. Un Polonais du nom de Daniel Monuk comparaissait accusé d'avoir eu de la boisson sur lui dans un endroit public et d'avoir fait le commerce de la boisson sans licence. Dès que le greffier eut clamé le nom de Monuk, l'inspecteur McLaughlin demanda l'ajournement de la cause en disant: "C'est un cas de boisson".

M. Henderson s'opposa à la remise de la cause et fit quelques remarques piquantes à l'adresse des agents qui font condamner des hommes respectables à l'amende pour retirer la somme de $10 par condamnation. Je ne reçois pas un sou par condamnation, répondit l'inspecteur. M. Henderson protesta également contre la pratique de remettre les causes sur la simple suggestion de la police. "Est-ce légal, dit-il, que ces ajournements sans raison sur le simple désir de l'inspecteur." En s'adressant au magistrat: "Savez-vous pourquoi il veut remettre la cause, c'est parce qu'il ne veut pas que vous ayez à juger la cause et qu'il sait que si Monuk comparait devant le magistrat Askwith il sera condamné."

L'inspecteur ayant filé à l'anglaise, la cause fut remise à la fin de la séance; mais à ce moment l'inspecteur fut introuvable et la cause fut remise à demain, le magistrat Kid siégeant encore. Monuk est en liberté pour la journée sur promesse de comparaitre demain.

OFFENSIVE DES BOLCHEVIKI

Arkangel, 4.—(Dépêche de la Presse Associée).—Les Bolchéviki continuent leur offensive contre les Américains et les troupes alliées sur un front de 160 milles au sud d'Arkangel. Les alliés ont évacué le village de Vosievskawa.

Les alliés cependant défendent leurs positions à Vistavka et aux villages de Maximovskaya et Kitsa.

RAVITAILLEMENT DE L'ALLEMAGNE

LES CHEMINS DANS PRESCOTT

Toronto, 4.—Il a été annoncé aujourd'hui que sur l'avis de son ingénieur, le département provincial des grands chemins a modifié son plan d'opérations dans la construction de la grande route de Prescott. Au lieu de compléter la route en sections, les travaux de béton seront d'abord achevés, puis ceux de terre, coprenant le remplissage, etc. En dernier lieu, le pavage sera entrepris. Cette dernière opération ne sera pas commencée avant l'automne prochain, dans le but de donner à la terre le temps de prendre de la contenance, et ce système de chemins n'apportera que peu ou point de délai dans l'achèvement de la grande route.

On recevra immédiatement des soumissions pour l'ouvrage en béton, les ponceaux, etc.

LA GREVE DES SERVANTS DE TABLE

Montréal, 4. — (Dépêche de la Presse canadienne.) — Les servantes de table du Ritz Carlton et de l'Hôtel Viger se sont unis hier à ceux de l'Hôtel Windsor, qui déclarèrent la grève samedi après-midi.

Le mouvement prend de plus grandes proportions et avant longtemps il est probable qu'un grand nombre d'hôtels se trouveront sans service. Les directeurs de l'Hôtel Queen ont accepté les propositions des déléguées de l'Union des servants de table et on croit que d'autres propriétaires feront la même chose aujourd'hui.

Les cuisiniers ont eu une assemblée hier soir et il pourrait se faire que leur union appuie les réclamations de leurs confrères. Les gérants de la plupart des hôtels ont déclaré qu'ils fermeraient leurs portes avant de souscrire aux réclamations des grévistes.

Les salles à manger du Windsor ne furent pas ouvertes au public hier, malgré plus de sept cents personnes ont assisté au banquet donné en l'honneur du général Pau.

Le banquet était servi par les dames de la société des Chevaliers de Colomb.

LE ROI ALBERT EN AEROPLANE

Bruxelles, 4. (Dépêche de la Presse Associée.) — Le roi Albert de Belgique a été, dimanche, à Aix-la-Chapelle en aéroplane pour visiter les quartiers généraux de l'armée belge d'ocupation. Il est revenu de la même manière à Bruxelles dans l'après-midi. Le roi a fait bien attention de ne pas passer au-dessus du territoire hollandais. Le trajet s'est fait en 50 minutes.

CRUAUTE ENVERS LES ANIMAUX

James Adley, condamné déjà pour cruauté envers les animaux, comparaissait devant la cour de police, ce matin sous l'accusation d'avoir maltraité son cheval blessé. Il a été condamné à $5 d'amende et aux frais ou à une semaine de prison.

La religion consiste dans la prière et dans les oeuvres. Je prie pour devenir capable d'agir.

La France refuse que l'on emploie l'or des indemnités allemandes pour fournir des vivres à l'ennemi — L'attitude française cause une surprise.

Toronto, 4. — (Dépêche de la Presse Canadienne. M. Herbert Bayard Swops, dans un cablogramme spécial au "Mail and Empire", dit: "La France a officiellement refusé aujourd'hui de fournir des vivres à l'Allemagne et son refus fait naître une situation très sérieuse.

Elle donne pour raison qu'elle ne peut consentir à prendre un sou des fonds de réserves allemands pour payer ces secours, car, ce serait voler le peuple français et l'argent qui lui revient de droit pour remédier aux dévastations commises dans son pays par les armées du Kaiser.

Apparemment, la France a refusé de faire disparaître le blocus. On sait que cette question fut soulevée en janvier et que la levée du blocus fut décidée en principe le 16 février dernier.

La France insista alors pour que le blocus demeure le même qu'il était au commencement de l'armistice. Elle ne consentira à fournir des vivres à l'Allemagne que si on s'arrange de manière que ces vivres soient payés sans toucher à l'or allemand destiné à couvrir les indemnités.

UNE CRISE

L'attitude de la France a causé une crise sérieuse et cette question sera soumise à l'étude des représentants allemands et alliés qui doivent se réunir à Spa jeudi prochain.

Les délégués alliés se composeront des représentants anglais, américains et français qui font partie des sections économiques et financières du conseil suprême économique chargé de régler les questions de ce genre jusqu'à ce que la paix soit définitivement signée.

L'attitude française, ainsi qu'on la définit, a été un rude coup pour les Anglais et les Américains. Ces derniers croyaient que la France avait souscrit à l'arrangement que l'on se proposait de faire avec l'Allemagne pour lui fournir des vivres.

Le travail préliminaire avait été même commencé et l'Allemagne s'était engagée à fournir des garanties d'un demi billion de piastres.

FOCH DEMANDE TOUTE LA FLOTTE DE L'ALLEMAGNE

Copenhague, 4 — Le maréchal Foch a demandé la livraison immédiate de la flotte marchande allemande sans s'occuper de la question du ravitaillement de l'Allemagne d'après une dépêche de Weimar où l'assemblée nationale allemande se rassemblée.

CUIQUE SUUM

La gerbe de blé qui paraissait en évidence autour du cercueil de Sir Wilfrid Laurier a été envoyée par l'Orphelinat St-Joseph d'Ottawa et non pas par la Province de la Saskatchewan.

LA COMMISSION D'EMBELLISSEMENT

La commission d'embellissement d'Ottawa dont le rapport a été déposé devant la Chambre hier remarque le dernier versement de sa subvention statuaire lui sera payé en avril 1919. Comme cette subvention est à peu près sa seule source de revenu il faudra un nouveau statut pour lui permettre de continuer son oeuvre.

La commission existe depuis 20 ans. Elle a touché jusqu'à la date de son rapport $1,889,050.16, dont $1,475,000 du gouvernement, $100,000 de la vente de l'emplacement du Château Laurier, $270,000 de l'émission de débentures qui lui ont coûté en rachat et intérêt $300,370, laissant $1,588,680 à appliquer aux travaux d'embellissement. Elle possède 277 acres en parcs et les parcours de la promenade qu'elle a faite est de 15 milles.

La commission se propose de ne rien faire qui ne soit pas conforme au plan général d'embellissement préparé par la commission du territoire fédéral qui a fait rapport il y a deux ou trois ans.

Toronto, 4 — La pression atmosphérique est forte dans la partie nord-ouest du continent et sur la côte de l'Atlantique, tandis qu'elle est basse depuis les grands lacs jusqu'aux états du sud-ouest. A l'exception de quelques chutes légères de neige dans le nord de l'Ontario et le Manitoba, le temps a été beau au Canada. Il a été très froid dans l'ouest et comparativement doux depuis l'Ontario jusqu'à l'est.

Température: Maximum hier, 36; minimum durant la nuit, 20; à huit heures ce matin, 22.

AUJOURD'HUI : Généralement beau et doux.

DEMAIN: Vents de l'ouest, beau et un peu plus froid.

ECHO SOCIAL

—Mlle Laurette Bénard de McBean est en promenade chez des parents et amis à Hull où elle passera une dizaine de jours.

—Mme Perras et Mme E. V. Richer, de Hull, sont parties ce matin pour rendre visite à leurs parents de Masson.

—Mme Arthur St-Jacques, de Québec, est en visite chez Mme N. J. Marion, d'Eddyville, Hull.

—Son Excellence le duc de Devonshire recevra ce soir et sera l'hôte, à midi, du Rideau Club.

—Le lieutenant Hector Girouard est arrivé hier, après plusieurs années passées au front. Il s'est retiré chez sa soeur, Mme Girouard.

—Madame Bolduc recevait ce midi.

—Dimanche soir dernier, quelques parents et amis assistèrent à une partie de cartes chez Mme Vve Joseph Blondeau. Les gagnants des prix pour les hommes furent: Prix des hommes, M. Emile Chouinard, une boite de cigares; prix des dames, gagné par Mme J. E. Paradis, deux jolis vases. Les prix de consolation furent gagnés par M. Isidore Arsenault et Mme A. Baizana. Durant la soirée, il y eut du chant et de la musique par Mlles L. Blondeau, G. Blondeau, L. Dostaler, B. Dostaler et R. Chouinard, et déclamations par M. A. Brisebois. Le goûter fut servi par Mlles L. et G. Blondeau. Les invités présents étaient: Mmes J. Blondeau, J. E. Paradis, A. Brisebois, I. Arsenault A. Baizana, Emile Chouinard, Joseph Blondeau, F. Paradis, Adl. Baizana, Em. Chouinard, Ph. Caruel, Mlles L. L. Blondeau, G. Blondeau, Rosanna Chouinard, L. Dostaler, B. Dostaler, etc. La musique fut gracieusement fournie par M. Emile Chouinard, Sam. Tonner et Potier.

MM. J. E. Gingras et F. Routhier, d'Angers, sont à Ottawa et logent au Château. Ils viennent rencontrer les représentants de la compagnie du Pacifique Canadien dans le but de faire nommer un agent de gare régulier à Angers.

—Le lieutenant H. H. Girouard, fils de Mme Girouard, 353 rue Wilbrod, et frère de Sir Percy Girouard, est de retour du front. Le lieutenant Girouard est parti pour outre-mer en 1914, comme simple soldat dans le corps des mitrailleurs. C'est par après qu'il fut transféré au corps des forestiers et qu'il reçut le grade de lieutenant.

VOTE EN FAVEUR DE L'IRLANDE

Washington, 4. (Dépêche de la Presse Associée.) —La chambre a adopté aujourd'hui par un vote de 216 à 41 une résolution exprimant sa confiance que la conférence de la paix considérerait d'une manière favorable les réclamations de l'Irlade, au sujet de la libre détermination.

La résolution a été transmise au sénat, et on considère comme improbable qu'une décision soit prise avant l'ajournement final.

ACCUSATIONS DU DEPUTE HOCKEN

Les accusations portées par l'orangiste Hocken à la Chambre des Communes hier, contre la Commission du Service Civil ont fait l'objet d'une entrevue de l'hon. M. A. K. Maclean, des ministres en charge de la commission du service civil, des commissaires et du secrétaire de la commission, M. William Foran. Ces accusations ont fait l'objet de la discussion à la réunion du cabinet ce midi. Il se pourrait que le gouvernement fasse des déclarations devant la Chambre des Communes cet après-midi.

NAISSANCE

M. et Mme O. Dagenais, de la rue rue Clarence, ont le plaisir de faire part à leur parents et amis de la naissance d'un fils, Joseph-Napoléon-André, le 26 février, baptisé en la basilique de cette ville le 1er mars. Parrain: Napoléon Dagenais, sergent-major au 22e; marraine: Mme Délia Durocher, oncle et tante de l'enfant, tous deux de Montréal.

DEMANDE PEU ORDINAIRE DES VETERANS

St-Jean, N.-B., 4.—(Dépêche de la Presse associée.)—L'Association des Vétérans de la Grande Guerre a émis une résolution hier soir demandant aux gouvernements provinciaux et fédéral de publier toutes les positions remplies depuis août 1914, afin que ces positions puissent être rendues vacantes et données aux soldats revenus du front. Ces positions devront demeurer vacantes pour une période de six mois après que la démobilisation de l'armée soit complétée.

Les gouvernements du Dominion et des provinces seront appelés à appuyer cette résolution.

Une autre résolution fut aussi passée demandant que tous aubains de la province (Nouveau-Brunswick) soient renvoyés dans leur pays.

LES ANCIENS DE L'ACADEMIE FETENT LE MARDI GRAS

Mardi, le 4 mars, au Cercle Duhamel, 249 Dalhousie, les Anciens Elèves de l'Académie La Salle sont priés d'assister à une soirée-concert.

J. P. BOULET,
Président, organisateur.

UN NOUVEAU BUREAU D'AVOCAT

M. Gaston Fontaine, avocat, pour Québec et Ontario, désire annoncer au public qu'il a ouvert son bureau au numéro 46, rue Elgin, Ottawa, chambre 30. Téléphone Queen 214 50-6

GERANT DE JOURNAL HEBDOMADAIRE

ON DEMANDE. — Homme d'expérience avec bonnes références pour gérance d'un journal français de l'Ouest. Ecrire au "Droit", casier 17.

UNIVERSITE D'OTTAWA
SEANCE ANNUELLE DES ELEVES AU
THEATRE RUSSELL
LE
JEUDI 6 MARS
Messieurs les membres du clergé séculier et régulier sont gracieusement invités.

La même séance sera donnée pour les enfants des écoles au soubassement de l'église du Sacré-Coeur, dimanche après-midi, à 3 heures.

A L'EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE
INAUGURATION DES ORGUES
— PAR —
M. le Professeur T. URBAIN
ORGANISTE A ST-HYACINTHE
JEUDI, LE 13 MARS 1919, A 8 HRS. PRECISES DU SOIR
Billets, 50 et 25 sous. En vente au presbytère St-Jean-Baptiste.